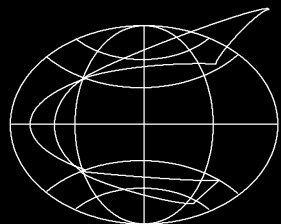


INTOSAI



Revue  
internationale  
de la vérification  
des comptes  
publics

Juillet 2000



# Revue internationale de la vérification des comptes publics

Juillet 2000—Vol. 27, n° 3

© 2000 *International Journal of Government Auditing, Inc.*

La *Revue internationale de la vérification des comptes publics* est publiée tous les trimestres (janvier, avril, juillet et octobre) pour le compte de l'INTOSAI (Organisation internationale des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques) en allemand, en anglais, en arabe, en espagnol et en français. La *Revue*, organe officiel de l'INTOSAI, vise au perfectionnement des procédés et techniques de vérification des comptes publics. Les opinions et les idées formulées n'engagent que la rédaction et les auteurs des textes et ne reflètent pas nécessairement les vues ou l'orientation de l'Organisation.

La rédaction invite les intéressés à soumettre des articles, des rapports spéciaux ou des faits divers à ses bureaux, aux soins du U.S. General Accounting Office, Room 7806, 441 G Street NW, Washington, D.C. 20548, É.-U. (téléphone : (202) 512-4707, télécopieur : (202) 512-4021, courriel : <chases@gao.gov>).

La *Revue* sert parfois de document pédagogique. La rédaction accorde donc la préférence aux articles traitant d'aspects pratiques de la vérification des comptes publics. Il peut s'agir d'études de cas, de commentaires sur de nouvelles méthodes de vérification ou de descriptions de programmes de formation en vérification. Les articles traitant surtout d'aspects théoriques ne conviennent guère.

La *Revue* est distribuée aux directeurs de toutes les Institutions supérieures de contrôle des finances publiques du monde qui participent aux activités de l'INTOSAI. Les autres intéressés doivent s'abonner au coût de 5 \$US par année. Pour tous les numéros, il faut acheminer correspondance et chèques au bureau administratif de la *Revue* – P.O. Box 50009, Washington, D.C. 20004, É.-U.

Les articles de la *Revue* sont répertoriés dans l'*Accountants' Index* par l'American Institute of Certified Public Accountants et présentés dans la publication *Management Contents*. Des articles choisis figurent également dans les comptes rendus analytiques publiés par les sociétés Anbar Management Services, de Wembley, en Angleterre, et University Microfilms International, de Ann Arbor (Michigan), aux États-Unis.

## Table des matières

- |           |  |
|-----------|--|
| <b>1</b>  | <b>Éditorial</b>                                       |
| <b>3</b>  | <b>En bref</b>   |
| <b>7</b>  | <b>La vérification, la direction et la régie</b>       |
| <b>9</b>  | <b>Contre la corruption et la fraude</b>               |
| <b>12</b> | <b>Conférence de l'INTOSAI sur le contrôle interne</b> |
| <b>14</b> | <b>Profil : La Cour des comptes de la Roumanie</b>     |
| <b>16</b> | <b>Publications à signaler</b>                         |
| <b>17</b> | <b>Dans le cadre de l'INTOSAI</b>                      |

### Conseil de rédaction

Franz Fiedler, Président de la Cour des comptes de l'Autriche  
L. Denis Desautels, Vérificateur général du Canada  
Emna Aouij, Première Présidente, Cour des comptes de la Tunisie  
David M. Walker, Contrôleur général des États-Unis  
Clodosbaldo Russian Uzcategui, Contrôleur général du Venezuela

### Présidente

Linda L. Weeks (É.-U.)

### Rédacteur en chef

Donald R. Drach (É.-U.)

### Adjointe du rédacteur en chef

Linda J. Sellkavaag (É.-U.)

### Rédacteurs

Bureau du vérificateur général (Canada)  
Kiyoshi Okamoto (ASOSAI - Japon)  
Luseane Sikalu (SPASAI-Tonga)  
Michael C. G. Paynter (CAROSAI - Trinité-et-Tobago)  
Secrétariat général de l'EUROSAI (Espagne)  
Khemais Hosni (Tunisie)  
Yadira Espinoza Moreno (Venezuela)  
Secrétariat général de l'INTOSAI (Autriche)  
U.S. General Accounting Office (É.-U.)

### Production/Administration

Sebrina Chase (É.-U.)

### Finances

U.S. General Accounting Office (É.-U.)

### Membres du Comité directeur de l'INTOSAI

Guillermo Ramirez, Président, Cour des comptes de l'Uruguay, président  
Jong-Nam Lee, Président, Commission de contrôle et d'inspection,  
Corée, Premier Vice-président  
Tawfik I. Tawfik, Ministre d'État et Président du Bureau général  
de contrôle, Arabie Saoudite, Second Vice-président  
Franz Fiedler, Président, Cour des comptes, Autriche, Secrétaire général  
Arah Armstrong, Directeur de la vérification, Antigua-et-Barbuda  
Iram Saraiva, Ministre-président, Cour des comptes, Brésil  
Lucy Gwanmesia, Ministre déléguée, Cameroun  
L. Denis Desautels, Vérificateur général, Canada  
Mohamed Gawdat Ahmed El-Malt, Président, Organisation centrale  
de contrôle, Égypte  
Hedda Von Wedel, Présidente, Cour des comptes, Allemagne  
V.K. Shunglu, Contrôleur et Vérificateur général, Inde  
Abdessadeq El Glaoui, Président, Cour des comptes, Maroc  
Bjarne Mork Eidem, Vérificateur général, Norvège  
Victor Enrique Caso Lay, Contrôleur général, Pérou  
Alfredo Jose de Sousa, Président, Cour des comptes, Portugal  
Pohiva Tui'i'onetoa, Vérificateur général, Tonga  
David M. Walker, Contrôleur général, États-Unis

---

# EN ATTENDANT SÉOUL

---

Par Guillermo Ramirez, Président de la Cour des comptes de l'Uruguay et Président du Comité directeur de l'INTOSAI



M. Guillermo Ramirez

Tout en célébrant son 47<sup>e</sup> anniversaire cette année, l'INTOSAI se trouve à mi-chemin entre deux congrès : le dernier s'est tenu à Montevideo en 1998 et le prochain aura lieu à Séoul, en octobre 2001. Seulement 16 des 178 ISC membres de l'INTOSAI ont accueilli ces congrès jusqu'à maintenant, et ont eu, par conséquent, le privilège de jouir d'une expérience inoubliable. Depuis notre congrès à Montevideo, de nombreux dirigeants d'ISC se sont joints à notre communauté et ils n'auront pas la possibilité de participer à notre congrès avant octobre 2001. Cela m'a incité à faire part de quelques-unes de mes réflexions aux lecteurs de la *Revue*, pour faire connaître mes vues sur le développement de l'INTOSAI.

Un excellent synopsis, « L'INTOSAI — un aperçu », a été publié en 1995 sur la mission, l'historique et la structure organisationnelle de notre organisation, de même que sur ses programmes comme la formation et les publications, donnant ainsi une idée concise, claire et complète de ce qu'est l'INTOSAI et de ses buts. Je compte présenter ici des commentaires sur l'action de l'INTOSAI de mon point de vue, comme Président du Comité directeur, qui a tenu récemment sa 47<sup>e</sup> réunion à Séoul.

Tout d'abord, je souhaite parler des sept groupes de travail régionaux qui font la promotion de la coopération professionnelle et technique entre les institutions membres. Les congrès tenus par l'EUROSAI en France, l'AFROSAI au Burkina Faso et l'OLACEFS au Paraguay en 1999 témoignent éloquentement du dynamisme de ces groupes régionaux.

Pour leur part, les commissions permanentes et les groupes de travail ont confirmé l'utilité de leurs activités, comme le montrent les réunions tenues à la suite du XVI<sup>e</sup> INCOSAI. À ce chapitre, il convient de noter les réunions sur la dette publique tenues au Canada et au Mexique, le contrôle écologique, aux Pays-Bas et en Afrique du Sud, la privatisation, en Pologne et en Argentine, l'informatique, au Zimbabwe, les normes de contrôle, au Royaume-Uni, et les normes comptables, à Trinité-et-Tobago.

Le Secrétariat général constitue aussi un bon exemple de l'activité permanente au sein de l'INTOSAI. En mai 1999, le Secrétariat a tenu

la 46<sup>e</sup> réunion du Comité directeur à Vienne, où j'ai été témoin, une fois de plus, de sa volonté et de sa capacité de planifier et de tenir un événement réussi. Un autre séminaire donné par les Nations Unies et l'INTOSAI a également eu lieu à Vienne, maintenant ainsi les liens avec cette organisation, comme le prévoient les Statuts de l'INTOSAI. Ces événements ne constituent que deux exemples des importantes activités réalisées par le Secrétariat général, qui représente le message que je désire communiquer sur le dynamisme permanent de l'INTOSAI entre les congrès.

La formation est un autre domaine qui a été particulièrement actif. Je veux parler précisément de l'IDI, la principale organisation de formation des contrôleurs dans le secteur public. Au cours de la période considérée, je désire mentionner tout particulièrement le Programme régional de formation à long terme. J'ai eu le privilège d'être témoin de son application à l'échelle régionale, lorsque la Cour des comptes de l'Uruguay a tenu les cours donnés par l'IDI et l'OLACEFS à Montevideo, au cours des trois dernières années. Cela m'a permis de me faire une opinion très positive de ce programme, ainsi que des retombées pour les ISC des pays moins industrialisés. Étant donné que la responsabilité de la gestion de l'IDI sera assumée par le Bureau du Vérificateur général de la Norvège à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2001, je désire témoigner au Vérificateur général du Canada et à ses collaborateurs de l'IDI ma plus sincère reconnaissance pour le travail remarquable qu'ils ont accompli au cours des 15 dernières années. Ils ont réussi à offrir de la formation à ceux qui en avaient besoin. De même, je désire offrir mes vœux de succès au Vérificateur général de la Norvège qui assumera le leadership de l'IDI.

La *Revue internationale de la vérification des comptes publics* est une autre activité de l'INTOSAI qui constitue un témoignage permanent du dynamisme de notre organisation. De mon point de vue, la *Revue* est le meilleur exemple de la continuité assurée par la direction de l'INTOSAI dans le monde. Aussi, je pense que la continuité de sa publication ainsi que les critères objectifs, sains et équilibrés établis par le Comité de rédaction, contribuent énormément à la réalisation du but de notre organisation, conçu comme un organisme apolitique, indépendant et autonome.

C'est dans ce cadre que je désire parler des activités entreprises en vue de notre prochain congrès, en 2001.

La première étape est une enquête menée par le Secrétariat général pour recueillir des suggestions en vue d'établir les thèmes du Congrès; 63 ISC ont répondu à l'enquête, proposant 243 thèmes qui ont été étudiés par le Secrétariat général, puis soumis à la considération du Comité directeur, lors de sa réunion de mai 1999 à Vienne. Les thèmes qui seront discutés lors du XVII<sup>e</sup> INCOSAI ont été déterminés à ce moment-là, tout comme les ISC qui ont accepté d'en assumer la responsabilité. Le thème I a trait au contrôle des institutions internationales et supranationales par les ISC et est présidé par le Bureau du Vérificateur général de la Norvège. La Norvège a déjà préparé le principal mémoire qui a été distribué à toutes les ISC membres, leur permettant de préparer et de transmettre les mémoires respectifs de leur pays. Outre les questionnaires auxquels chaque ISC

doit répondre, le mémoire principal contient une mise en contexte qui constitue en soi une contribution d'une telle qualité technique qu'il est raisonnable de conclure que le mémoire final sera d'une aussi grande qualité que celle attendue.

Le thème II est de nature plus général et porte sur les contributions des ISC aux réformes administratives et gouvernementales et est présidé par le General Accounting Office des États-Unis d'Amérique. Le thème II comprend deux sous-thèmes : le sous-thème IIA porte sur le rôle des ISC dans la planification et la mise en œuvre des réformes administratives et des réformes gouvernementales; la Cour fédérale des comptes de l'Allemagne en sera le rapporteur; le sous-thème IIB porte sur le rôle des ISC dans le contrôle des réformes administratives et gouvernementales, et la Cour des comptes de l'Autriche en sera le rapporteur. Les ISC de l'Allemagne et de l'Autriche ont préparé des mémoires principaux sur les sous-thèmes IIA et IIB, qui ont été distribués à toutes les ISC membres. Les deux mémoires principaux reflètent une étude approfondie et systématique des questions qui facilitera certainement la tâche des ISC pour la préparation de leur propre mémoire. Ce processus de préparation des mémoires principaux et des mémoires des pays sur des questions qui intéressent toutes les ISC, pour appuyer les deux thèmes du congrès, est un autre témoignage du dynamisme de notre organisation.

Outre les thèmes I et II, nous nous pencherons, lors du congrès de Séoul, sur les résultats des enquêtes faites sur l'examen des manuels qui régissent l'organisation et les travaux des congrès et des commissions, de même que sur les conclusions du groupe responsable de l'étude de l'indépendance des ISC. Il convient de mentionner tout particulièrement l'extraordinaire apport de l'ISC qui

tiendra le Congrès. Au cours de la 47<sup>e</sup> réunion du Comité directeur, tenue à Séoul en mai 2000, j'ai constaté de première main le dévouement et les efforts déployés par la Commission de contrôle et d'inspection de la Corée pour préparer cet événement et je suis convaincu que le XVII<sup>e</sup> INCOSAI constituera un nouveau jalon réussi dans le cheminement de l'INTOSAI. C'est mon souhait le plus grand.

À cet égard, permettez-moi d'encourager gentiment nos collègues de l'INTOSAI qui ne l'ont pas fait encore à préparer le mémoire de leur pays sur chaque thème. Ces mémoires seront une contribution essentielle à la réussite du Congrès, qui dépend de la participation pleine et active de ses membres. La remise de ces documents à la date d'échéance prévue (1<sup>er</sup> août 2000) facilitera énormément le travail des ISC de la Norvège, des États-Unis, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Corée, qui sont chargées du traitement et de la présentation des mémoires finaux qui sont soumis à la considération du Congrès.

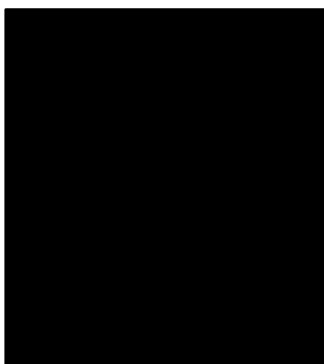
De même, il est important que les documents administratifs soient envoyés à la Corée dans les délais prévus. L'expérience a montré que tout retard à ce chapitre devient l'un des obstacles les plus importants à la préparation adéquate du Congrès. En ce sens, notre soutien constituera une contribution indéniable au travail important que le pays hôte effectue, à notre avantage à tous.

En conclusion, permettez-moi une fois de plus de témoigner de l'apport extraordinaire de nombreuses ISC dans le monde entier dont le dévouement et l'engagement envers les buts de l'INTOSAI nous aident tous à réaliser notre propre mission à l'échelle nationale. ■

## Afrique du Sud

### Le nouveau Vérificateur général communique ses objectifs et ses engagements

M. Shauket Fakie, nouveau Vérificateur général de l'Afrique du Sud depuis le 1<sup>er</sup> décembre 1999, croit fermement que son bureau a un rôle important à jouer dans la lutte contre le crime économique qui sévit au pays. Cet ancien Sous-vérificateur général et premier dirigeant s'est aussi engagé à montrer la voie en ce qui touche la reddition de comptes au gouvernement et l'amélioration des services professionnels.



M. Shauket Fakie

Au cours de sa carrière, M. Fakie a acquis une large gamme de compétences en vérification et en consultation, aussi bien au niveau local qu'international. En 1982, il s'est joint au cabinet Ernst & Young au Cap et, en 1985, il a occupé le poste de superviseur de la vérification dans ce même cabinet. Le régime de l'apartheid constituant une entrave au déroulement de sa carrière, il est devenu un gestionnaire/associé de vérification dans un cabinet de vérification australien. Au cours des deux années qui ont suivi, il a travaillé comme vérificateur indépendant, expert-conseil, conseiller fiscal et comptable financier dans les secteurs public et privé.

En 1992, M. Fakie est retourné en Afrique du Sud et est entré au service du cabinet Ernst & Young à titre d'expert-conseil principal. À ce titre, il a élaboré des plans d'activités et fourni des services de conseil de gestion et de réingénierie aux ministères de l'Éducation, de la Santé et des Travaux publics. Il a aussi participé à des projets d'amélioration des processus opérationnels et fourni des services

consultatifs à plusieurs petites et moyennes entreprises. Il est entré au Bureau du Vérificateur général en 1995 et a été nommé Vérificateur de la province de Gauteng; trois ans plus tard, soit en 1998, il est devenu Sous-vérificateur général et premier dirigeant.

En qualité de Sous-vérificateur général, il a supervisé les vérifications de l'Organisation mondiale de la santé et de divers organismes connexes, notamment le Centre International de Calcul, le Centre international de recherche sur le cancer et le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA. En tant que premier dirigeant, il a dirigé les mesures de mise en œuvre de l'équité en matière d'emploi de son bureau.

Le Président de la République d'Afrique du Sud a nommé M. Fakie Vérificateur général en décembre 1999, par suite d'un vote unanime de l'Assemblée nationale. Dans son nouveau poste, M. Fakie est inspiré par le fait que le Bureau du Vérificateur général est indépendant, aussi bien en théorie qu'en pratique. Il croit fermement que le Bureau doit « vivre » son indépendance, laquelle constitue l'élément central de la démocratie.

M. Fakie estime que son bureau a un rôle important à jouer dans la lutte contre le crime économique en Afrique du Sud et c'est pourquoi les cadres supérieurs de son bureau ont participé au Sommet national de lutte contre la corruption tenu au Parlement. Le Sommet a servi de fondement à une stratégie nationale de lutte contre la corruption comportant trois volets : la prévention, le développement de l'intégrité et la sensibilisation.

M. Fakie croit que son bureau doit être rentable et que l'efficacité de son personnel repose sur l'acquisition de compétences multiples et d'une formation suffisante. Il souhaite une représentation égale sur les plans de la race et du sexe au sein des professions de comptable et de vérificateur. Il souhaite également appuyer les nouveaux cabinets de vérification dirigés par des noirs par l'accroissement du nombre de marchés de vérification conclus avec ceux-ci.

Le nouveau Vérificateur général a obtenu un baccalauréat en commerce et un baccalauréat en comptabilité (avec distinction) à l'Université d'Afrique du Sud en 1983. Il est comptable agréé en Afrique du Sud et en Australie. En Australie, M. Fakie a été membre de divers comités de la Société des comptables agréés de Cap-Ouest et du Comité de la formation de l'Institut des comptables agréés de l'Australie. Il est

membre de l'Association pour l'avancement des comptables noirs en Afrique du Sud et il a travaillé au sein de différents sous-comités de l'Institut sud-africain des comptables agréés et du Conseil des experts-comptables et des vérificateurs.

### Le Bureau du Vérificateur général sur la scène internationale

Le Bureau du Vérificateur général s'est gagné la réputation d'une organisation de vérification compétente à l'échelle nationale, provinciale et locale et s'est distingué sur la scène internationale à titre d'institution supérieure de contrôle des finances publiques.

Le Bureau va renouveler son mandat de vérificateur externe des comptes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour les exercices 2000-2001 à 2002-2003, en grande partie parce qu'au cours des vérifications des exercices précédents, il a collaboré avec l'OMS à la formation d'un comité de vérification, à l'amélioration de la reddition de comptes et de l'information financière communiquée à l'Assemblée mondiale de la Santé. Le Bureau a aussi été nommé, avec la Finlande, Vérificateur de l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI) pour la période de trois ans terminée le 31 décembre 1997 et, avec la Grande-Bretagne et les Philippines, Vérificateur des comptes des forces de maintien de la paix des Nations Unies à partir de juillet 2000.

En février, l'Agence américaine pour le développement international (USAID) et le Bureau du vérificateur général ont officialisé une entente de vérification des fonds bilatéraux des donateurs de USAID. Dans de nombreux pays, USAID et son bureau de l'inspecteur général considèrent les institutions supérieures de contrôle comme une ressource utile pour promouvoir la reddition de comptes et la transparence dans l'utilisation des fonds publics. USAID a dit du Bureau de vérification d'Afrique du Sud qu'il est l'« une des premières organisations de vérification de tout le continent ».

Le Bureau fait aussi figure de leader dans la régionalisation du Groupe de travail pour le contrôle écologique de l'INTOSAI et il agit comme facilitateur pour la région de l'Afrique; il sera l'hôte d'un groupe de travail qui se réunira en 2000. Et, en octobre 1999, le Bureau du vérificateur général a eu l'honneur d'être l'hôte de la 17<sup>e</sup> Conférence des vérificateurs généraux du

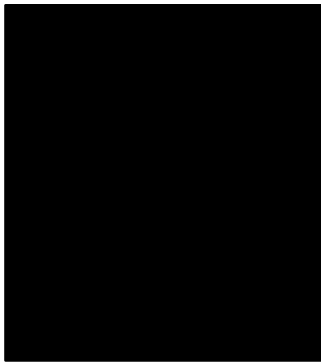
Commonwealth. Cette conférence avait plusieurs thèmes d'importance internationale : le rôle et les responsabilités des ISC dans la valeur ajoutée des produits de vérification, les vérifications environnementales et les vérifications informatiques.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec : Office of the Auditor General, Old Mutual Centre, P.O. Box 446, Pretoria 0001, Afrique du Sud.

## Argentine

### Nouveau vérificateur général

M. Rodolfo Carlos Barra a été nommé Président du Bureau du vérificateur général de l'Argentine le 13 décembre 1999. Pendant sa carrière, M. Barra a occupé divers postes gouvernementaux et universitaires. Lors de sa récente nomination, il était professeur de droit administratif à l'École de droit de l'Université catholique d'Argentine depuis 1985.



M. Rodolfo Carlos Barra

M. Barra détient un diplôme de maîtrise en droit administratif de l'Université de Buenos Aires et un diplôme en droit et un doctorat en sciences juridiques de l'Université catholique d'Argentine. En 1989, M. Barra a été Ministre des Travaux publics et Ministre de l'Intérieur. Il a été juge de la Cour suprême de 1990 à 1993 et Président par intérim de la Cour suprême. En 1993 et 1994, il a été membre du conseil d'administration de l'Institut national d'administration publique et en 1994, il a représenté la province de Buenos Aires à l'Assemblée constitutionnelle. Il a occupé le poste de Ministre de la Justice de 1994 à 1996. M. Barra est aussi un ancien conseiller en droits de la personne; il a été Président de l'entité nationale de réglementation du système de gestion aéroportuaire de l'Argentine en 1998. Il est un ancien membre du Tribunal du jury national de l'Argentine.

En plus de la vaste expérience qu'il a acquise en Argentine, M. Barra a donné des conférences à l'étranger et il s'est rendu en

Europe et aux États-Unis à titre de professeur invité. Il est l'auteur de dix livres sur le droit administratif et a rédigé plus d'une centaine d'articles de magazine.

Pour obtenir de plus amples informations, prière de s'adresser à l'Auditoria de la Nacion, Hipolito Yrigoyen 1236 — C. P. 1086, Capital Federal, Buenos Aires, République de l'Argentine.

## Inde

### Les programmes de formation attirent des participants de 30 pays

Soixante-huit personnes venant de 30 pays ont assisté aux trois programmes de formation internationaux de l'Institution supérieure de contrôle des finances publiques de l'Inde qui ont été offerts entre septembre 1999 et février 2000. Les programmes de six semaines portaient sur la vérification des entreprises publiques, l'infrastructure et la vérification ainsi que la vérification des programmes de développement rural.

Les programmes combinaient avec succès exposés, discussions en groupe et études de cas. Les participants ont soumis et présenté des communications décrivant les pratiques et les expériences de vérification pertinentes dans leurs ISC respectives. Les cours comprenaient des visites d'étude afin que les participants puissent se familiariser avec l'aspect pratique de la formation.

### La formation au Népal

C'est à Katmandu qu'est offert cet été le dernier des trois programmes de formation conjoints annuels Inde-Népal. À la demande du Vérificateur général du Népal, les ISC de l'Inde et du Népal ont travaillé ensemble à la préparation de ces programmes d'une durée de quatre semaines s'adressant au personnel de l'ISC du Népal. Les sujets traités étaient la vérification des travaux publics, des comptes centraux et des recettes. Les commentaires des participants et les commentaires recueillis dans les formulaires d'évaluation structurés sont positifs.

### Visites du chef de l'ISC de l'Allemagne

Au cours de sa visite en Inde en novembre dernier, M<sup>me</sup> Hedda von Wedel, présidente de la Cour des comptes fédérale de l'Allemagne, a eu, en compagnie des membres de sa délégation, des discussions approfondies avec les représentants indiens sur des questions d'intérêt mutuel en vue d'une coopération ultérieure dans le domaine de la vérification publique. Les vérificateurs indiens ont présenté des documents sur les vérifications du rendement, les vérifications comptables et la formation. La délégation allemande a aussi rencontré les dirigeants des

bureaux de vérification des provinces de l'Uttar Pradesh et du Rajasthan. Au Rajasthan, le groupe a visité l'Institut de formation régional.

Pour plus d'information, prière de s'adresser au : Comptroller and Auditor General of India, 10 Bahadur Shah Zafar Marg, New Delhi 110002, Inde.

## Lituanie

### Dixième anniversaire de l'ISC

Le 5 avril 2000, le Bureau du contrôle d'État de la République de Lituanie a célébré le 10<sup>e</sup> anniversaire de sa restauration. Le Bureau est l'Institution supérieure de contrôle des finances publiques de la Lituanie, et ses principales responsabilités sont définies dans la Constitution de la République de Lituanie. Il a pour fonction de veiller à ce que l'État fasse un usage légal des fonds et des biens publics.

Le Bureau du contrôle d'État a été établi en 1919. Par suite de l'occupation russe, ses activités ont été interrompues en 1940 et ce pour une période de cinquante ans. Ce long intervalle et de nouvelles circonstances ont forcé l'Institution nouvellement restaurée à recommencer depuis le début la plus grande partie de ses travaux. Au cours des années 1990, le Bureau a relevé de nombreux défis et aujourd'hui, il remplit ses fonctions avec succès. En 1993, il a été admis comme membre de plein droit de l'EUROSAI. Depuis ce temps, le Bureau a reçu un soutien actif de ses partenaires étrangers. Les représentants de la Lituanie ont, pour leur part, participé aux activités du Groupe de travail pour la privatisation de l'INTOSAI ainsi qu'aux activités de la Commission des normes de contrôle interne et de la Commission de la dette publique de l'INTOSAI.

Depuis l'adoption de la Loi sur le contrôle d'État, en 1995, la structure organisationnelle, les méthodes et les activités du Bureau ont été modernisées et actualisées. De plus, le fondement juridique a été renforcé. Ces processus ont suivi un cours accéléré après 1998 à la suite de la transformation rapide du fondement juridique de l'institution amorcée pour résoudre les problèmes pratiques ayant trait à l'adoption de lois visant à renforcer le contrôle des biens et des fonds de l'État et à augmenter les responsabilités des fonctionnaires. M. Jonas Liaucius a été nommé Contrôleur général en octobre 1999 et il a établi des objectifs clairs afin que le Bureau devienne une institution supérieure de contrôle des finances publiques solide et fiable. Le Bureau compte actuellement 286 employés, dont 220 sont des vérificateurs et des juristes. En 1999, le Bureau a remis plus de neuf lats lettons à l'État sous forme

d'argent comptant ou de biens pour chaque lat qui lui a été attribué.

Pour obtenir plus de renseignements, prière d'écrire au Contrôleur d'État de la République de Lituanie, The State Control Department, Vilnius, Pamenkalnio 27, République de Lituanie.

## Malaisie

### Nouveau vérificateur général

Datuk Dr. Hadenan bin Abdul Jalil a été nommé Vérificateur général de la Malaisie le 13 mars 2000. Avant d'occuper ce poste, Datuk Dr. Jalil était Secrétaire général au ministère des Travaux et, en 1998, Sous-secrétaire général du commerce au ministère du Commerce international et des Industries.



Datuk Dr. Hadenan bin Abdul Jalil

Avant de travailler au ministère du Commerce et des Industries, Datuk Dr. Jalil a servi pendant 28 ans au Trésor; au moment de son départ, il était Secrétaire de la Division des finances. Sa carrière à la fonction publique a commencé en 1970, au Service administratif et diplomatique de la Malaisie.

Au cours de ces années, Datuk Dr. Jalil a dirigé des délégations gouvernementales à des forums, des conférences et des négociations à l'étranger portant principalement sur l'économie et les finances. En 1998, il a été Président du Comité du commerce électronique de l'ANASE et du Groupe de travail sur le « plan d'actions de Hanoï » dans le cadre de Vision 2020 de l'ANASE. Il a aussi fait partie du conseil d'administration de plusieurs entreprises publiques.

Au cours de sa longue carrière, Datuk Dr. Jalil a reçu plusieurs prix nationaux pour ses contributions au pays. En 1994, le gouvernement d'État lui a remis le prix Datukship.

Datuk Dr. Jalil a obtenu un baccalauréat spécialisé en comptabilité de l'Université de Malaisie en 1970 et, cinq ans plus tard, une

maîtrise en économie d'entreprise de l'Institut asiatique de management de Manille. En 1986, il a obtenu un doctorat avec spécialisation en planification d'entreprise à l'Université Brunel au Royaume-Uni.

Datuk Dr. Jalil succède à Datuk Hj. Mohd. Khalil bin Dato' Hj. Mohd. Noor.

On peut obtenir de l'information supplémentaire en écrivant au National Audit Department, Malaysia; Jalan Cenderasari; 50518 Kuala Lumpur, Malaisie; téléphone: 603-294-6422; télécopieur: 603-294-4708; courriel: <jbaudit@audit.gov.my>.

## Oman

### Nouveau Président de la Vérification d'État



M. Sayyid Abdulla Hamad Saif Al-Busaidy

En novembre 1999, Son Excellence Sayyid Abdulla Hamad Saif Al-Busaidy a été nommé Président du tout nouveau Bureau de la vérification d'État. À cette date, Sa Majesté le Sultan a rétabli l'ancien Secrétariat général de la vérification d'État dans son statut d'organisme indépendant sur les plans financiers et administratifs et il a investi

M. Al-Busaidy des pouvoirs du ministre conférés par la Loi sur la vérification d'État.

Le nouveau Président de la vérification d'État a été Ambassadeur en Égypte et à Chypre de 1990 à 1999. Il avait aussi auparavant servi comme Représentant permanent auprès de la Ligue des États arabes (1989-1999), Ambassadeur en Tunisie (1989-1990) et Ministre du Logement (1986-1989). Il est entré au service du ministère Affaires des terres en 1973, puis il a occupé diverses fonctions à l'Organisation des manuscrits d'Oman, au ministère du Patrimoine et de la Culture, au ministère de la Justice, aux Affaires islamiques et des biens en fidéocommis et au ministère de l'Environnement.

Pour de plus amples informations, prière de communiquer à l'adresse suivante: State Audit, P.O. Box 727, Muscat, Postal Code 113, Sultanat d'Oman; courriel: <sages@omantel.net.com>. L'adresse du site Internet de l'ISC est <http://www.sgsa.com>.

## Pakistan

### L'ISC parraine le programme de formation

Le ministère du Vérificateur général du Pakistan a offert du 31 janvier au 4 mars 2000 un programme de formation intensive en vérification de la performance à l'intention des gestionnaires de la vérification de l'ISC. La formation a été dispensée à Lahore, au Pakistan; les 20 participants étaient des représentants des ISC de la Chine, d'Oman, de l'Arabie saoudite, de la Malaisie, des Émirats arabes unis et du Pakistan. De plus, le programme social a donné aux participants la possibilité de faire diverses visites au Pakistan et de se familiariser avec la vie culturelle de ce pays. Pour obtenir plus d'information, prière de communiquer avec l'Office of the Auditor General of Pakistan, Constitution Avenue, Audit House, Islamabad, Pakistan.

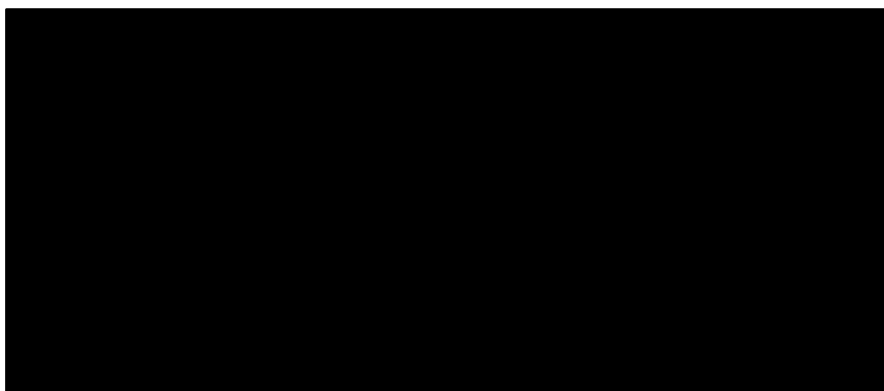


Photo de groupe des participants avec M. Manzur Hussain, Vérificateur général du Pakistan

## Russie

### Nouveau Président de la Cour des comptes

Le 19 avril 2000, la Douma de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie a nommé M. Sergueï Vadimovich Stepachine Président de la Cour des comptes de la Fédération de Russie. M. Stepachine a été élu à la Douma en décembre 1999; il assumait auparavant la fonction de Président de la Commission de lutte contre la corruption. Au début de 1999, M. Stepachine a servi comme membre du Praesidium du gouvernement et Premier Vice-président du gouvernement de la Fédération de Russie et Ministre de l'Intérieur.

M. Stepachine a obtenu son diplôme du Collège politique supérieur du ministère de l'Intérieur de l'Union soviétique en 1973 et en 1981, il a obtenu un doctorat en droit de l'Académie militaire-politique Lénine. Pendant cette période, il a servi au ministère de l'Intérieur à Leningrad et à Moscou. De 1989 à 1993, M. Stepachine a été Secrétaire du Soviet suprême de la République socialiste fédérative soviétique où il a présidé le Comité de la sécurité de la défense du Soviet Suprême. De 1993 à 1998, M. Stepachine a aussi occupé divers postes clés au gouvernement de la Fédération de Russie, dont les suivants : Premier Vice-ministre de la Sécurité, Directeur du Service fédéral de contre-espionnage, Directeur du Service fédéral de sécurité, Directeur du Département administratif de l'Administration gouvernementale, Ministre de la Justice et Ministre de l'Intérieur.

### Colloque conjoint Russie-États-Unis

La Cour des comptes a parrainé un colloque sur l'établissement de normes gouvernementales de comptabilité et de vérification qui s'est tenu du 24 au 28 avril 2000, à Moscou. On a dénombré plus d'une centaine de participants de la Cour et vingt-cinq participants du ministère des Finances de la Russie (dirigés par le Vice-ministre des Finances) et d'autres hauts fonctionnaires tels que le chef du bureau du Chef du Cabinet, M. Batanov. Les représentants des États-Unis ont présenté des exposés variés. Ce sont : le Comptable en chef du U. S. General Accounting Office, M. Philip Calder; la Directrice exécutive du Federal Accounting Standards Advisory Board (FASAB), M<sup>me</sup> Wendy Comes; la Directrice adjointe du FASAB, M<sup>me</sup> M.L. Lomax; le Coordonnateur de programme du Programme d'aide technique

du département du Trésor des États-Unis, M. Philip Clapperton.

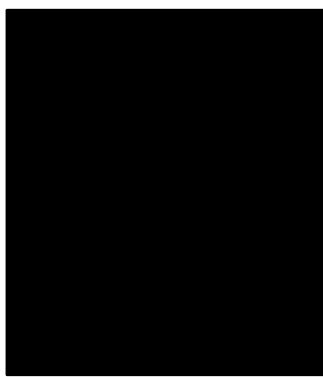
Les participants au Colloque ont eu des discussions constructives sur un large éventail de questions, par exemple : les objectifs des rapports financiers gouvernementaux vérifiés et les principales composantes de ces rapports; la comptabilité budgétaire et analytique; la comptabilité et la vérification des questions connexes qui revêtent un aspect technique et politique. Les conférenciers et les participants ont aussi discuté de d'autres sujets : normes de vérification utilisées par le GAO des États-Unis, les priorités en matière de vérification des ministères et organismes fédéraux, les méthodes d'évaluation des charges reportées ainsi que la formation et le perfectionnement des vérificateurs. Au terme du Colloque, les participants ont convenu que le Colloque leur avait procuré des avantages mutuels et ils ont dit espérer poursuivre les échanges entre les institutions supérieures de contrôle des finances publiques de la Fédération de Russie et des États-Unis dans des domaines d'intérêt mutuel.

Pour obtenir plus d'information, veuillez communiquer avec la Cour des comptes de la Fédération de Russie, ul. Gilyarovskogo 31, bld. 1, 129090, Moscow, Ohotnyi Rjad 1, Fédération de Russie.

## Venezuela

### Nouveau Contrôleur général

Le 22 décembre 1999, M. Clodosbaldo Russián Uzcátegui a été nommé Contrôleur général du Venezuela par l'Assemblée nationale constituée.



M. Clodosbaldo Russián Uzcátegui

M. Russián a fait une longue et distinguée carrière à la fonction publique, en particulier dans le domaine du contrôle et de la vérification internes. Il a dirigé des études sur l'administration publique et la législation fiscale et il est titulaire d'un diplôme en économie et d'un diplôme en droit.

M. Russián a occupé de nombreux postes dont, dans la capitale, ceux de Sous-contrôleur municipal du District fédéral, de Contrôleur de la municipalité Sucre de l'État du Miranda et de Contrôleur du Bureau municipal de Caracas. Avant sa nomination comme Contrôleur général, il occupait le poste de Surintendant national du contrôle interne et de la reddition de comptes publics depuis sa création, en 1977.

Lorsque M. Russián est entré en fonction, l'une de ses principales tâches a consisté à restructurer le Bureau afin de le moderniser, de le rendre plus souple et d'améliorer la répartition de son personnel. Cette restructuration s'inscrit dans le contexte des changements de plus grande envergure en cours au Venezuela par suite de l'adoption d'une nouvelle Constitution, laquelle reconnaît une « section gouvernementale composée de citoyens » connue sous le nom de Force des citoyens, qui est exercée ou exécutée par le Conseil moral républicain. Ce conseil est formé de trois entités, le Bureau des défenseurs du peuple, le Ministère ou département public et le Bureau du contrôleur général. La nouvelle Constitution renforce le rôle du Bureau du contrôleur général. M. Russián croit que s'il est plus fort, énergétique, cohérent et dynamique, le bureau de contrôle national sera plus efficace et qu'il sera mieux en mesure de lutter contre la corruption de concert avec les institutions d'autres pays.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le bureau du Contralor General de la Republica, Caracas 1050, Avenida Andres Bello, Apartado 1917, Caracas, Venezuela. ■



---

# La vérification, la direction et la régie

## Améliorer la confiance et la transparence

---

Par G. Peter Wilson, Inspecteur général, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

---

*(N.D.L.R. : L'un des principaux thèmes du XVII<sup>e</sup> INCOSAI qui se tiendra à Séoul est « Le rôle des ISC dans le contrôle des organisations internationales et supranationales ». Au moment où les ISC rédigent leur mémoire sur ce sujet et se préparent aux débats qui auront lieu au cours de l'INCOSAI, l'article suivant donne un aperçu de la façon dont une organisation internationale, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, assure la reddition de comptes.)*

---

Au tout début de son premier mandat comme Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), M. Jacques Diouf a reconnu la nécessité de mieux faire connaître le travail de la FAO au grand public mais, surtout, aux principaux représentants des pays membres. Pour répondre à ce besoin, il a commandé un examen complet de la politique d'information et de communication de l'Organisation. Dans une première étape, et en attendant les résultats de cet examen, il a inauguré un programme de séminaires mensuels à l'intention des représentants permanents et des missions accréditées à la FAO. Chaque séminaire devait porter sur un aspect particulier des programmes ou des activités de la FAO.

Ce souci d'informer s'est par la suite traduit dans la politique et la stratégie de communication de l'Organisation en ce qui concerne les activités axées sur le monde extérieur en général et les activités d'information des représentants permanents sur les principaux programmes et réalisations. Le concept fait maintenant également partie intégrante d'un ensemble de réformes menées au sein de l'Organisation pour améliorer l'efficacité opérationnelle et améliorer certains éléments de la régie; dernièrement, il a été intégré au Cadre stratégique de l'organisation, puisqu'il est associé à l'un des principaux avantages comparatifs de la FAO.

Ces exposés ou séances d'information sont devenus une caractéristique régulière de la FAO et, au cours des dernières années, ils ont porté sur un large éventail de sujets techniques : par exemple, les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, la gestion intégrée des parasites, le Centre mondial d'évaluation agricole, l'évaluation des ressources forestières, les pêches et l'aquaculture, le rôle joué par la FAO en cas d'urgences, les pesticides qui ne sont plus utilisés, et, évidemment, en 1996, le Sommet mondial de l'alimentation.

Vu l'intérêt et la reconnaissance accrus au sein du système des organisations des Nations Unies de l'importance de la fonction de surveillance ou du régime de vérification, il a été proposé d'organiser une séance sur la question, bien que les exposés initiaux aient été conçus avant tout sur des questions techniques ou scientifiques fort complexes. Il a donc été décidé que le sujet serait les mécanismes de surveillance à la FAO et qu'il serait présenté en 1999. Avant la séance, des invitations ont été lancées à tous les représentants permanents à Rome (par la voie diplomatique habituelle, c'est-à-dire une note

verbale), et le Bureau de l'inspecteur général a conçu un programme audiovisuel pour accompagner son exposé.

L'exposé lui-même a été fort bien accueilli par les 70 représentants permanents qui y ont assisté, et la participation plus importante que d'habitude a démontré le vif intérêt que les pays membres portent à la question. De plus, des cadres supérieurs de la FAO étaient présents, ainsi qu'une bonne partie du personnel du Bureau de l'inspecteur général. Cette initiative a aidé à faire connaître les fonctions du Bureau au sein de l'Organisation et a démontré au personnel de vérification l'importance de leur travail.

L'exposé de 70 minutes a porté essentiellement sur les fonctions de surveillance du Bureau de l'inspecteur général, sur son rôle pour cerner les problèmes et les faiblesses de l'Organisation, ainsi que sur les améliorations recommandées. Par cet exposé, nous voulions gagner la confiance des pays membres et du Secrétariat. L'exposé était axé sur les cinq normes de vérification interne généralement reconnues à l'échelle internationale.

Premièrement, *l'indépendance* est assurée, car l'Inspecteur général rend compte directement au Directeur général. À cette fin, il soumet au Directeur général des rapports d'activité trimestriels ainsi qu'un rapport d'activité annuel, qui est également soumis au Comité des finances, composé de neuf représentants des pays membres.

Deuxièmement, la *compétence professionnelle* est assurée par une équipe multidisciplinaire de 22 membres d'une grande diversité culturelle (onze nationalités sont représentées; le ratio homme : femme est de 50 p. 100 et l'âge moyen de 46 ans).

Troisièmement, *l'étendue du travail* illimitée est bien établie par les politiques et les procédures de l'Organisation. Les travaux de vérification portent à 40 p. 100 sur les activités décentralisées, à 30 p. 100 sur les activités du siège social, et 30 p. 100 découlent de missions spéciales commandées par la direction.

La quatrième norme générale porte sur *le rendement des travaux de vérification*, et elle a été décrite sur le plan de la planification, du rapport et du suivi.

Enfin, *la gestion du Bureau*, dont l'importance de la formation, l'utilisation du manuel de vérification et de la bibliothèque, a été abordée. Le Bureau de l'inspecteur général vient de se doter d'une charte qui renforce l'indépendance du Bureau, améliore l'information communiquée aux États membres et permet à quiconque de dénoncer tout problème sans crainte de représailles.

Les travaux portant sur les activités décentralisées comprennent surtout des vérifications comptables, de la conformité aux autorisations et de l'optimisation des ressources, effectuées par rotation, de quelque 700 projets et de tous les bureaux décentralisés. Pour juger de l'efficacité des activités, le Bureau sollicite le point de vue des donateurs, des partenaires gouvernementaux et des bénéficiaires eux-mêmes. Le personnel des activités décentralisées

effectue également des examens de la passation des fonctions pour les représentants de la FAO qui quittent l'organisation, et l'on sollicite aussi divers points de vue pour décider de la prolongation des contrats des cadres supérieurs. Diverses vérifications ont porté sur l'excédent ou le manque de personnel, le moral, la supervision et la formation, tandis que des examens récents ont porté sur des projets de coopération technique et des opérations d'urgence. Les activités examinées au siège social portent sur les fonctions financières, juridiques, comptables et de trésorerie, dans le cadre d'un plan de travail biennal. Voici quelques exemples de secteurs examinés récemment : le paiement des allocations, le projet TeleFood, les questions liées au passage à l'an 2000, le programme de la monnaie et des médailles et les activités des boursiers. Le nouveau système de gestion financière « Oracle » revêt une importance particulière cette année. Les missions spéciales commandées par la direction étaient de nature plus ponctuelle. La direction a récemment demandé un suivi des travaux de l'Atrium et un examen du système microbancaire. De plus, les services obtenus à contrat et achetés comme les services de nettoyage, de traiteur, d'assurance, d'expédition et de voyage sont examinés dans le cadre d'un plan régulier de travail, de même que les dépenses mensuelles du Bureau du directeur général.

Au cours de la période de questions de 55 minutes, les délégués ont félicité l'Organisation d'avoir pris l'initiative de fournir de l'information sur les mécanismes de surveillance, car ils jugeaient que cela constituait un pas vers une plus grande transparence. Leurs questions ont porté sur l'étendue de l'indépendance du Bureau, les relations avec les autres organisations établies à Rome et les mécanismes visant à assurer un suivi efficace des recommandations

de la vérification interne. Des participants ont demandé des précisions sur le mode d'attribution des coûts de la vérification interne et de l'inspection aux projets. Ils ont soulevé également des questions au sujet de l'examen éventuel du Programme spécial de sécurité alimentaire, de la nécessité de continuer d'assurer une plus grande transparence à l'avenir et de l'accessibilité des rapports.

L'initiative du Directeur général visant à fournir plus d'informations aux pays membres nous a donné également l'occasion d'expliquer le rôle du Bureau de l'inspecteur général dans le contexte global de la surveillance à la FAO. Cependant, elle a servi bien plus qu'à fournir de l'information et à démontrer un engagement de transparence. Elle a aidé aussi à démystifier de nombreux aspects de la vérification, de l'évaluation, de l'inspection et de l'enquête, et a donné au personnel un sentiment renouvelé de fierté pour l'importante contribution qu'il fait à l'amélioration de la gestion de l'Organisation.

Je recommande cette approche à d'autres organisations internationales et gouvernementales et je suis convaincu qu'elle peut être adaptée de façon utile dans d'autres entités qui doivent établir des relations plus étroites entre les éléments de la direction, de la vérification et de la régie.

Pour obtenir de plus amples renseignements, prière de communiquer avec l'auteur : l'Inspecteur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie (télé. : 06 5705 5561; courriel : Peter.Wilson@fao.org). ■

---

# Contre la corruption et la fraude

---

par Detlev Sparberg, Ph.D., (ex) Conseiller-membre responsable de la lutte contre la corruption, Cour fédérale des comptes de l'Allemagne

Un des principaux thèmes abordés lors du XVI<sup>e</sup> INCOSAI de Montevideo était la lutte contre la corruption et la fraude. Toutes les ISC se sont montrées extrêmement intéressées par la question, comme le démontraient la multitude de mémoires fournis exposant les points de vue des différents pays et les discussions fort animées à ce sujet pendant le congrès.

Lors de la séance plénière, j'ai suggéré que l'INTOSAI élabore, en plus des documents précieux mais plutôt généraux publiés suite à l'INCOSAI, du matériel pratique qui pourrait être utile aux contrôleurs dans le cadre de leur travail quotidien. Lorsque j'ai mentionné, à titre d'exemple, un document produit par la Cour fédérale des comptes d'Allemagne (Bundesrechnungshof), plusieurs délégués se sont dits intéressés à prendre connaissance du document. Comme ce document expose des idées générales, j'ai pensé qu'il serait bon d'en publier au moins une partie car certaines idées et certaines recommandations pourraient être utiles aux autres ISC.

Les extraits qui suivent sont tirés des « directives pour la lutte contre la corruption dans les marchés de construction de routes », fruit de plusieurs années d'expérience du contrôle dans ce domaine. Dans le cadre de son travail de contrôle, l'ISC allemande a souvent dû faire face au problème de corruption, aux formes qu'elle peut prendre et aux possibilités de prévention ou de lutte. Les infractions en matière de corruption causent des torts considérables à l'économie nationale; c'est pourquoi la prévention et la lutte contre la corruption doivent être une priorité.

Les directives s'inspirent des résultats de différents contrôles de projets de construction de grandes routes fédérales. Le Bundesrechnungshof a déjà publié une liste des indicateurs où l'on décrit les signes de corruption possible (circonstances suspectes). Cet article poursuit dans la même ligne en exposant les dangers potentiels de certaines situations et en donnant des suggestions et des recommandations de mesures correctives à la lumière de l'expérience de contrôle du Bundesrechnungshof.

Conformément aux domaines où la corruption survient habituellement, ces directives traitent de manière distincte de trois aspects : l'octroi de marchés (chapitre 2), les contrôles (chapitre 3) et les facteurs personnels (chapitre 4). Il décrit les indices typiques que l'on retrouve dans chaque domaine. Ces directives visent à alerter les superviseurs qui ne sont pas encore familiers avec la corruption et leur fournir des conseils quant à la façon de prévenir et de contrer la corruption. Bien que les directives se limitent au secteur de la construction de routes fédérales et ne prétendent pas traiter du sujet de manière exhaustive, elles exposent les principaux indices de corruption, ses dangers inhérents ainsi que les mesures de prévention. Ces directives visent à améliorer la sensibilisation à de nouveaux aspects de la prévention et de la lutte contre la corruption.

Par ailleurs, les suggestions et recommandations fournies dans ce document peuvent être appliquées, directement ou par analogie, à d'autres activités du secteur public. Lorsque des marchés sont octroyés, des achats effectués et des services fournis, il faut être particulièrement vigilant pour mettre un frein à la corruption dès les

premiers signes. Les suggestions et les recommandations sont souvent présentées dans un langage clair et concis afin d'en faciliter la lecture et l'application. Nous avons évité les descriptions et les explications détaillées de peur de rendre ces directives trop volumineuses et trop longues à consulter. Ainsi, les directives se limitent à mettre en lumière les indices visibles et particulièrement typiques, ainsi que les risques et les mesures de prévention. Nous ne prétendons pas offrir un traitement exhaustif du sujet. En fait, cet article vise avant tout à encourager la réflexion sur les différents moyens de prévenir ou de contrer la corruption.

## L'octroi et la gestion des marchés

On peut retrouver des circonstances suspectes aux différents stades de préparation des projets de construction, notamment la préparation de l'appel d'offres (y compris les spécifications), l'octroi du marché, ainsi que pendant la mise en œuvre du projet et l'examen des factures.

- Communications avec les soumissionnaires

*Circonstances suspectes* : Communications intensives entre un ou plusieurs agents et les soumissionnaires, au-delà du niveau habituel de coopération.

*Risques* : Divulgateur illégal de renseignements et ententes illégales, manipulation de documents et certification de travaux non exécutés.

*Mesures correctives* : Mettre en place et appliquer des procédures d'observation nécessitant la participation de plus d'un agent pour toutes les transactions importantes. Répartir les responsabilités et prévoir des contrôles administratifs réguliers.

- Octrois fréquents de marchés à certains soumissionnaires

*Circonstances suspectes* : Les marchés sont octroyés au même soumissionnaire (ou au même petit groupe) de façon répétitive.

*Risques* : Les agents peuvent divulguer trop de renseignements concernant le projet à certains entrepreneurs ou les préférer lors de l'octroi des marchés. Les entrepreneurs peuvent former des cartels ou conspirer entre eux pour fixer les prix.

*Mesures correctives* : Examiner les marchés octroyés en question et enquêter les agents suspects afin de trouver des preuves pertinentes. En cas de soupçon de cartel ou de fixation de prix, vérifier auprès des agents de marchés avoisinants afin d'identifier une accumulation de marchés octroyés à certains soumissionnaires. Prévoir des contrôles administratifs réguliers.

- Spécifications inhabituelles

*Circonstances suspectes* : Spécifications de matériaux, de marques, de pièces ou de moyens de construction particuliers.

*Risques* : Avantages excessifs pour certains soumissionnaires (ou groupes de soumissionnaires) au détriment, voire même à l'exclusion des autres.

*Mesures correctives* : Il faut exiger des justifications complètes et détaillées pour les spécifications de ce type. Plusieurs agents doivent participer à la formulation et à l'approbation de ces justifications. Des examens administratifs des spécifications doivent être effectués régulièrement.

- Transparence des documents

*Circonstances suspectes* : Manque de transparence des pièces comptables ou des dossiers de construction; documentation incomplète.

*Risques* : Une documentation inadéquate peut être un indice d'intention de dissimuler des irrégularités dans l'appel d'offres, les spécifications, l'octroi du marché, la surveillance des travaux et la comptabilité. La corruption ou la fraude pourrait être la cause de ces irrégularités.

*Mesures correctives* : Insister pour une tenue de dossiers rigoureuse en matière de construction de routes. Demander des quantités détaillées et des vérifications des dossiers comptables, ainsi que la tenue d'un journal de construction probant. Effectuer des examens administratifs réguliers afin de vérifier le respect des objectifs et des règlements pertinents.

- Double facturation

*Circonstances suspectes* : Facturation en double pour le même article, apparemment par erreur.

*Risques* : De telles erreurs apparentes peuvent dissimuler une fraude ou de la corruption.

*Mesures correctives* : Examiner la véracité d'échantillons d'articles facturés. Dans le cas de double facturation, vérifier les factures antérieures de l'entrepreneur et déterminer si, et dans quelle mesure, l'agent présentement responsable était également responsable des transactions antérieures. Prévoir des contrôles administratifs réguliers.

## Les contrôles

Dans le domaine des contrôles, parmi les facteurs qui peuvent être considérés comme des circonstances suspectes, on retrouve de faibles contrôles administratifs ou une supervision défaillante.

- Supervision administrative et technique

*Circonstances suspectes* : Supervision administrative et technique inadéquate.

*Risques* : Une supervision administrative et technique inadéquate peut suggérer l'existence de contrôles inadéquats ou l'existence de faiblesses qui sont volontairement ignorées.

*Mesures correctives* : Examiner et, au besoin, rehausser les mécanismes disponibles pour la direction et la supervision. Mettre sur pied une vérification interne lorsqu'il n'en existe aucune. Effectuer un examen général de la manière dont les supérieurs/superviseurs s'acquittent de leurs tâches de surveillance dans le but de rehausser le contrôle administratif et la supervision.

- Système de contrôle

*Circonstances suspectes* : Système de contrôle transparent.

*Risques* : Lorsque les systèmes de contrôle sont excessivement transparents, ils ne constituent pas un élément dissuasif contre les écarts de conduite et favorisent la fraude et la corruption.

*Mesures correctives* : Ne jamais divulguer tous les détails du système de contrôle. Modifier et optimiser le système régulièrement. Planter une rotation du personnel responsable de la mise en œuvre

des contrôles afin d'éviter, à long terme, que les employés prennent part à des pratiques néfastes pour l'autorité contractante et veiller à ce que le fonctionnement du système demeure imprévisible pour le personnel dont la conduite fait l'objet d'une vérification.

- Évitement des contrôles

*Circonstances suspectes* : Évitement délibéré des contrôles.

*Risques* : L'évitement délibéré des contrôles suggère que la personne dont la conduite fait l'objet d'un contrôle a quelque chose à cacher.

*Mesures correctives* : La vérification interne doit disposer d'un personnel efficace et adéquat; des vérifications par échantillonnage et des examens administratifs améliorés doivent être faits à intervalles réguliers.

- Ignorance des critiques de la vérification

*Circonstances suspectes* : Ignorance persistante des critiques de la vérification.

*Risques* : Une telle ignorance donne aux membres du personnel ou aux groupes de travail impliqués ou susceptibles d'être impliqués dans la corruption un sentiment de sécurité, ce qui encourage les activités criminelles.

*Mesures correctives* : Prendre des mesures fermes afin de veiller à ce que les faiblesses soulevées par les vérificateurs soient traitées rapidement, directement et précisément. Revoir régulièrement les mesures correctives entreprises ou prévues.

## Facteurs personnels

Les facteurs personnels, notamment des circonstances dans la vie privée des agents, peuvent soulever des soupçons de corruption lorsque les indices disponibles suggèrent qu'ils ont pu obtenir ou continuent d'obtenir des avantages en concluant des ententes avec des entrepreneurs. Il ne faut cependant pas oublier que le risque d'accusations non fondées est particulièrement grand dans ce domaine, en raison de la propension de certains gens à dénoncer les autres.

- Membres de la famille à l'emploi des entrepreneurs

*Circonstances suspectes* : Un membre de la famille d'un agent est à l'emploi d'un entrepreneur.

*Risques* : Lorsqu'un entrepreneur actuel ou potentiel emploie un membre de la famille d'un agent, cela peut être un indice que l'entrepreneur s'attend à ce que l'agent offre certains avantages ou bénéfices en retour. De tels soupçons sont particulièrement justifiés en période de chômage élevé.

*Mesures correctives* : Les responsabilités de l'agent devraient être telles qu'il n'y ait aucun contact dans le cadre du travail entre l'agent et l'entrepreneur qui emploie un membre de la famille de l'agent.

- Travail secondaire

*Circonstances suspectes* : Le travail secondaire d'un agent pour le compte d'un entrepreneur actuel ou potentiel (services professionnels de génie, préparation de factures, etc.).

*Risques* : Un travail secondaire de ce genre représente toujours un problème car il s'agit d'un conflit d'intérêts. Les agents exerçant un tel travail risquent de devenir financièrement dépendants de leur employeur secondaire, qui risque de vouloir tirer profit de la situation. Les agents qui se retrouvent dans ce type de relation perdent souvent la notion du bien et du mal, croyant qu'ils méritent les avantages qu'ils reçoivent.

*Mesures correctives* : Interdire tout travail secondaire qui peut interférer avec le rendement des agents dans le cadre de leur travail.

- Style de vie onéreux

*Circonstances suspectes* : Les agents qui ont un style de vie onéreux (par ex., voitures et voyages de luxe, activités coûteuses) qui ne correspond pas à leur revenu.

*Risques* : Les agents peuvent dépendre financièrement d'entrepreneurs potentiels, être victimes de chantage ou subir des pressions pour retourner les faveurs financières reçues.

*Mesures correctives* : Renforcer la surveillance de la conduite professionnelle des agents. Mettre en place un système de rotation des emplois à titre de mesure préventive.

- Notion inadéquate du bien et du mal

*Circonstances suspectes* : Lorsqu'il est question d'erreurs commises dans le cadre du travail ou de cas d'inconduite générale (par ex., impôt, infractions mineures), l'agent démontre une notion défaillante du bien et du mal.

*Risques* : L'abaissement ou la disparition des barrières mentales contre la fraude et la corruption; l'agent risque de succomber aux tentatives de corruption.

*Mesures correctives* : Prévoir une formation systématique dans le cadre de laquelle les supérieurs inculquent la notion du bien et du mal à leur personnel, en soulignant les conséquences potentielles néfastes de tout écart de conduite. Les agents déjà « infectés » devraient être

soumis à une supervision accrue et, au besoin, transférés à des postes où ils ne seront pas exposés à des risques de corruption. Le bon exemple des supérieurs est essentiel au succès d'une stratégie anti-corruption.

## Conclusion

La liste des circonstances suspectes, des risques et des mesures correctives ne prétend pas être exhaustive. On peut imaginer une panoplie de situations critiques. Ceci étant dit, il faut éviter les conclusions hâtives fondées sur des constatations isolées. Un moyen relativement sûr de cerner un cas consiste à vérifier si l'on retrouve plusieurs circonstances suspectes chez un même individu et fournir un contexte logique à l'ensemble des circonstances. La liste des indices ne devrait, sous aucun prétexte, être utilisée de manière à créer un esprit général de méfiance et de délation au sein de l'agence.

La liste qui précède vise à fournir des indices que les supérieurs devraient surveiller dans le cadre de leur travail de contrôle administratif. Elle a pour but de les informer des risques qui peuvent découler des circonstances suspectes décrites et d'indiquer les mesures possibles et appropriées visant à prévenir ou minimiser les dommages.

Pour obtenir davantage de renseignements, vous pouvez communiquer avec l'auteur : Collège international des commissaires aux comptes, Siège de l'OTAN, B-1110 Bruxelles, Belgique, tél. : 33-2-707-4220, téléc. : 32-2-707-5509, courriel : imrreg@hq.nato.int, site web : <http://www.nato.int>. ■

---

# Conférence de l'INTOSAI sur le contrôle interne

---

La Conférence internationale de l'INTOSAI sur le contrôle interne a eu lieu du 8 au 11 mai 2000, à Budapest, en Hongrie. Les présentations étaient divisées en cinq groupes thématiques regroupant un large éventail de questions sur le contrôle interne : les responsabilités de la direction, le rôle de la vérification interne et externe, le suivi des recommandations découlant de vérifications internes et externes, l'évaluation des risques associés au contrôle dans les processus de décentralisation et la révision des directives sur le contrôle interne de l'INTOSAI.

M. Árpád Göncz, Président de la République de Hongrie, a ouvert la Conférence en souhaitant la bienvenue aux délégués. Plusieurs personnes ont prononcé des discours d'ouverture, soit M. Árpád Kovacs, Président du Bureau de contrôle d'État de la Hongrie et hôte de la Conférence; M. Franz Fiedler, Secrétaire général de l'INTOSAI; M<sup>me</sup> Inga-Britt Ahlenius, Présidente de la Commission des normes de contrôle de l'INTOSAI, et M. Gene Dodaro, Premier Contrôleur général adjoint des États-Unis.

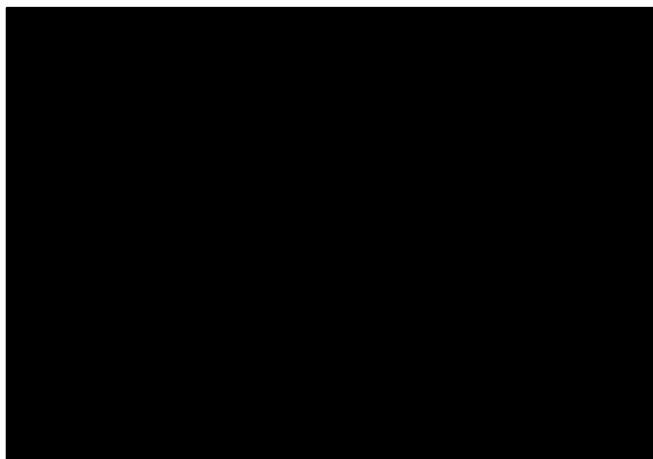
Environ 130 délégués ont assisté à la Conférence, représentant 48 pays et 5 organisations internationales, y compris l'Union européenne, le Collège international des commissaires aux comptes de l'OTAN, l'OCDE et la Banque mondiale.

## Groupe thématique I : Responsabilités de la direction à l'égard de l'établissement et de la mise à jour de systèmes de contrôles internes adéquats

La première des trois parties du Groupe thématique I a porté sur les rôles et les responsabilités de la direction à l'égard de l'établissement et de la mise à jour de systèmes de contrôle interne et de vérification interne. Les conférenciers étaient M. Jean-Pierre Garitte, Directeur de l'audit interne, J Van Breda et Co., Belgique, et M. Jozsef Rooz, Professeur et Chef du Département de gestion, et Recteur, Académie des sciences économiques de Hongrie.

Dans la deuxième partie du groupe thématique, on a discuté des raisons pour lesquelles la direction devrait s'intéresser à l'efficacité des systèmes de contrôle interne. Les conférenciers ont également discuté des façons dont la direction pourrait établir, maintenir et assurer l'efficacité des contrôles internes. Les conférenciers étaient M. Michel Herve, Chef de cabinet, Cour des comptes européenne, Luxembourg, et M. Heinz Pfoz, Conseiller-membre, Cour fédérale des comptes, Allemagne.

Dans la troisième partie, les conférenciers ont discuté de la nécessité d'établir un service de vérification interne indépendant. Ils ont mis l'accent sur la responsabilité de la direction de rendre compte du caractère adéquat des contrôles et sur le rôle des comités de vérification en ce qui a trait à l'examen des contrôles internes. Ils ont également discuté des éléments clés d'un bon contrôle interne (tel qu'il est précisé dans les normes de l'INTOSAI et les normes nationales) et ont souligné l'importance de la participation des ISC en ce qui concerne l'établissement et la mise à jour de systèmes de contrôle interne adéquats.



Les participants, les conférenciers et les hôtes à la Conférence de la Commission des normes de contrôle interne qui a eu lieu en mai, à Budapest, ont fait une pause pour la photo officielle.

Les conférenciers ont indiqué que le comité de vérification jouait un rôle important pour ce qui est d'assurer l'indépendance et l'objectivité de la vérification interne. Dans le secteur public, le comité de vérification doit être établi au sein du parlement ou du congrès national et, dans le secteur privé, il doit être composé de membres du conseil de direction. Selon les conférenciers, le comité de vérification a pour but d'assurer que le dirigeant de l'agence ou le PDG ne peut compromettre l'indépendance ou l'intégrité de la fonction de vérification interne. Les conférenciers de la troisième partie étaient M. Peter Csakvari, Arthur Andersen et Co., Budapest, et M. Jean-Pierre Garitte.

Pour le Groupe thématique I, le modérateur de la discussion était M. Bernhard Kratschmer, Conseiller principal, Cour des Comptes de l'Autriche.

## Groupe thématique II : Le rôle de la vérification interne et externe dans l'évaluation des contrôles internes ainsi que les méthodes et les techniques de gestion

La vérification interne est importante pour le bien-être d'une organisation, mais elle ne peut et ne doit pas remplacer un bon système de contrôle interne. Les vérifications internes et externes ont leur propre rôle au sein de l'organisation. La vérification interne permet à la direction d'identifier et d'améliorer les contrôles internes. La vérification externe sert à examiner les contrôles internes et à recommander des améliorations. Ces messages découlent de la première partie du Groupe thématique II, dans laquelle les conférenciers ont mis en lumière divers modèles de contrôle interne et de vérification. Le modérateur était M. Vaclav Perich, Vice-président, Cour des comptes de la République tchèque, et les conférenciers pour la première partie étaient M. Boaz Aner, Premier Directeur général

adjoint, Bureau du contrôleur d'État, Israël, et Tony Baker, Gestionnaire de vérification, National Audit Office, Royaume-Uni.

Dans la deuxième partie du groupe thématique, les conférenciers ont discuté des façons dont les services de vérification interne et externe permettent à la direction d'établir, de maintenir et de surveiller les systèmes de contrôle interne. Ils ont également discuté de la coordination des initiatives des services de vérification interne et externe. Les conférenciers étaient M. Graham Joscelyne, Vérificateur général, Banque mondiale, et M. Stan Czerwinski, Directeur associé, General Accounting Office, États-Unis.

### **Groupe thématique III : Suivi des recommandations des vérifications internes et externes**

Les suivis permettent d'obtenir des commentaires sur les opérations de vérification (p. ex., Vérifions-nous les bonnes choses? Nos recommandations touchent-elles les causes profondes? Les ressources sont-elles utilisées efficacement?), sur les activités de gestion de l'agence et sur le service que reçoit le contribuable de l'agence examinée.

M. Toby Jarman, Inspecteur général adjoint de la vérification, USAID, a discuté de l'importance d'assurer le suivi des vérifications. Le modérateur de la discussion était M. James Bonnell, Inspecteur général régional de USAID, Budapest.

Les petits effectifs, le manque d'indépendance et même les menaces à l'endroit du personnel de vérification font en sorte qu'il est difficile pour les directions, dans les pays en développement, de donner suite aux constatations et aux recommandations des vérifications. M. P. V. Chernomord, Vérificateur de la Cour des comptes, Fédération de Russie, a proposé des façons pour les services de vérification interne et externe d'assurer la mise en oeuvre. Il a indiqué que la mise en oeuvre est moins difficile lorsque le programme est financé par des sources externes, comme la Banque mondiale, qui obligent le gouvernement à fournir une assurance relativement aux accords de financement.

M. François-Roger Cazala, Premier Conseiller, OCDE/SIGMA (Programme de soutien à l'amélioration des institutions publiques et des systèmes de gestion dans les pays d'Europe centrale et orientale), France, a indiqué que la relation qu'entretient l'ISC avec le parlement national est importante pour que les recommandations soient mises en oeuvre. Les vérificateurs doivent établir un partenariat d'un équilibre délicat avec le parlement, qui tient compte des besoins du parlement tout en maintenant l'indépendance des vérificateurs.

Le dernier conférencier du groupe thématique, M. Jozsef Borda, Directeur de HUNAUDIT, Hongrie, a discuté des contrôles de vérification dans le domaine des technologies de l'information ainsi que des façons dont les constatations et les recommandations peuvent être utilisées pour améliorer les systèmes d'information.

### **Groupe thématique IV : L'évaluation des risques de contrôle que posent les processus de décentralisation administrative**

M. Bruce Sloan, Directeur, Bureau du vérificateur général du Canada, a discuté du modèle canadien pour l'évaluation des contrôles financiers dans un milieu décentralisé. Le modèle comprend trois éléments : (1) un outil qui permet de décrire les éléments clés nécessaires pour assurer une gestion financière efficace, (2) un processus évolutif que peut suivre une organisation pour établir une gestion financière efficace, et (3) une base pour évaluer les capacités.

Le modérateur du groupe thématique était M. Kurt Gruter, Directeur, Bureau fédéral de contrôle de la Suisse.

M. P. K. Mukhopadhyay, Directeur principal, Bureau du contrôleur et vérificateur général, Inde, a discuté du rôle et de l'établissement des fonctions de vérification interne et externe dans les organisations décentralisées. M. Hans-Rudolf Wagner, Chef de section, Bureau fédéral de contrôle de la Suisse, a parlé de l'influence du système décentralisé de la Suisse sur la structure du risque de mission.

### **Groupe thématique V : Révision des directives sur le contrôle interne de l'INTOSAI**

Dans le cadre du Groupe thématique V, le Comité a communiqué les résultats d'un questionnaire qui visait à recueillir de l'information auprès des membres sur l'utilisation des normes de contrôle interne de l'organisation ainsi qu'à connaître leurs vues sur la nécessité de mettre à jour ces normes. Les personnes interrogées ont proposé des façons d'harmoniser ces normes avec celles du COSO et du CCC (Conseil sur les critères de contrôle), par exemple, en mettant sur pied un groupe d'étude. Les normes de contrôle interne du Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Commission Treadway des É.-U. doivent être intégrées aux normes de l'INTOSAI, a conclu la Commission des normes de contrôle interne de l'INTOSAI. Le Comité compte proposer cette intégration à la lumière d'une enquête menée auprès des membres de l'INTOSAI.

La majorité des 58 membres de l'INTOSAI qui ont répondu au questionnaire distribué par la Commission des normes de contrôle interne ont indiqué qu'ils utilisaient les directives actuelles comme cadre de référence – une source d'inspiration, une base pour la prise de renseignements sur le contrôle interne et un outil pour les débats avec les autorités publiques. La plupart d'entre eux ont réussi à appliquer les normes dans des entités locales ou nationales.

Les personnes interrogées ont affirmé, cependant, avoir eu de la difficulté à utiliser les directives. Les différences linguistiques – par exemple, certains termes utilisés dans les directives qui n'ont pas d'équivalents dans la langue du membre – ont posé problème à 69 p. 100 de ces personnes.

Les personnes interrogées croient qu'il faut de l'expérience pour utiliser les directives de façon efficace. Les agences demandent des conseils aux ISC lorsqu'elles établissent des systèmes de contrôle interne, mais souvent, elles ne disposent pas des ressources nécessaires pour établir des systèmes de contrôle interne adéquats.

Cinquante-neuf pour cent des personnes interrogées conviennent qu'il faut apporter des modifications aux directives, compte tenu de l'évolution de l'environnement. Ces personnes appuient des changements administratifs qui reflètent les valeurs éthiques, des changements conceptuels exigeant de nouveaux modèles de contrôle interne ainsi que des changements technologiques dans le développement de nouveaux systèmes d'information. Soixante et onze pour cent des personnes interrogées croient que les normes doivent être clarifiées pour permettre de réaliser ces changements.

Le Comité a conclu que la majorité des ISC connaissent les normes et qu'elles s'en servent comme cadre de référence, mais que plus de 20 p. 100 d'entre elles ne les ont pas utilisées.

Le modérateur, M. Robert Devos, Chef de chambre, Premier président, Cour des Comptes de Belgique, a présenté les résultats de l'enquête. Le Comité exposera les résultats de l'enquête de façon systématique et formulera des recommandations officielles. ■

---

# Profil : La Cour des comptes de la Roumanie

---

Par Ileana Toader, Directrice du contrôle

La Roumanie est au carrefour du sud-est de l'Europe centrale. Elle est bordée au nord-est par la République de Moldova et l'Ukraine, au nord-ouest par la Hongrie, au sud-ouest par la Serbie et au sud par la Bulgarie. Le pays est divisé en deux comtés et sa capitale est Bucarest.

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, la Roumanie est occupée par les Soviétiques. En décembre 1989, après 45 ans de régime communiste, le peuple roumain réussit à mettre fin au régime totalitaire et retrouve sa liberté et son indépendance. La Roumanie est alors réintégrée dans la communauté des pays démocratiques et entreprend un nouveau processus de développement politique, économique, social et culturel.

## Historique de l'ISC

L'Institution supérieure de contrôle (ISC) de la Roumanie a été fondée en 1864 sous le nom de Cour supérieure des comptes de la Roumanie. Elle a célébré son 130<sup>e</sup> anniversaire le 24 janvier 1994. Après sa création, la Cour agissait comme instance suprême de contrôle financier et avait juridiction sur les finances de l'État roumain. La Constitution de 1866 stipulait qu'il n'y aurait qu'une seule Cour des comptes pour l'ensemble de la Roumanie et que la Cour devait présenter le bilan des comptes à l'Assemblée législative au plus tard deux ans après la fin de l'exercice financier. La Constitution de 1923 prévoyait que la Cour des comptes devait présenter un rapport annuel à la Chambre des députés résumant le budget et les comptes de l'année précédente et soulignant les irrégularités commises par les ministres du gouvernement dans le cadre de l'exécution du budget.

La Constitution de 1991 stipulait que la Cour devait exercer (1) un contrôle sur l'administration et l'utilisation des ressources financières de l'État et du secteur public et (2) des prérogatives juridictionnelles en matière juridique.

## Organisation et composition de l'ISC

La Cour des comptes de la Roumanie se compose d'une division de contrôle préventif (*a priori*), d'une division de contrôle postérieur (*a posteriori*), d'une division juridictionnelle, d'un comité juridictionnel, d'un secrétariat général, et des chambres de contrôle de comté. Des procureurs publics financiers sont également rattachés à la Cour des comptes. L'entité de gestion suprême est le plénum, qui se compose de 24 conseillers-contrôleurs qui sont membres de la Cour. Le plénum, le président et les vice-présidents forment la haute direction de la Cour.

Les membres de la Cour des comptes sont nommés par le Comité du Sénat pour les politiques financières, bancaires et budgétaires, et par le Comité pour le budget et les finances de la Chambre des députés. Ils sont nommés par le Parlement pour une période de six ans, période qui peut être renouvelée.

Les membres de la division juridictionnelle de la Cour des comptes sont nommés de concert avec le Comité chargé des affaires juridiques, de la discipline et de l'immunité des deux chambres du Parlement. Le Parlement nomme le président de la Cour des comptes,

les vice-présidents et les présidents des divisions parmi les conseillers-contrôleurs. Les juges financiers sont sélectionnés par le plénum et nommés pour une période de six ans par le président de la Roumanie. Les membres de la Cour des comptes et les juges financiers sont indépendants et ne peuvent être démis de leur fonction pendant la durée de leur mandat.

## Mission de l'ISC

Conformément à la législation sur la réorganisation et les opérations de la Cour des comptes, la Cour des comptes est l'entité supérieure de contrôle financier, a juridiction sur les finances de la Roumanie et rend compte au Parlement de la Roumanie. La Cour exerce ses fonctions de manière indépendante en respectant les dispositions de la Constitution et les autres lois du pays.

## Pouvoir de contrôle

La Cour des comptes a l'autorité de vérifier la constitution, l'administration et l'utilisation des ressources financières de l'État et du secteur public. Elle gère également les actifs publics et le patrimoine de la nation et des unités administratives territoriales. Dans le cadre de ses contrôles, la Cour des comptes évalue l'observation des lois et règlements applicables, de même que l'économie, l'efficacité et l'efficience de la gestion des ressources matérielles et financières. Pour s'acquitter de ces tâches, la Cour contrôle les aspects suivants :

- la formation et l'exécution des ressources budgétaires de l'État, du budget d'assurance sociale de l'État, des budgets des unités administratives territoriales, ainsi que des transferts de fonds entre ces budgets;
- la constitution, l'utilisation et la gestion des fonds spéciaux et du trésor;
- la formation et la gestion de la dette publique et des garanties d'emprunts internes et externes du gouvernement;
- l'utilisation des (1) budgets affectés aux investissements et des (2) subventions et autres formes d'aide financière de l'État ou des unités administratives territoriales;
- la constitution, la gestion et l'utilisation des fonds publics par des institutions commerciales et financières indépendantes et des entités d'assurance sociale indépendantes;
- l'état, le développement et la gestion des actifs publics et du patrimoine de l'État et des unités administratives territoriales par les institutions publiques, les sociétés publiques indépendantes, les entreprises commerciales, ou toute autre entité juridique fonctionnant en vertu d'un contrat ou d'un bail;
- d'autres domaines qui se trouvent sous la juridiction de la Cour.

Les contrôles de la Cour englobent les domaines suivants :

- l'État et les unités administratives territoriales en tant qu'entités juridiques publiques, avec leurs ministères et institutions publics, qu'ils soient indépendants ou non;



- la Banque nationale de Roumanie;
- les sociétés publiques indépendantes;
- les entreprises commerciales dans lesquelles l'État, les unités administratives territoriales, les institutions publiques ou les sociétés publiques indépendantes détiennent, individuellement ou collectivement, la totalité ou plus de la moitié du capital;
- les entités d'assurance sociale indépendantes ou autres entités qui gèrent des biens, des titres ou des fonds en vertu d'une obligation légale prévue par la loi ou les règlements.

La Cour des comptes peut également décider de contrôler d'autres domaines, notamment :

- les avantages découlant de prêts garantis par le gouvernement, des subventions ou toute autre forme d'aide financière fournie par l'État, les unités administratives territoriales ou les institutions publiques;
- l'administration en vertu d'un contrat ou d'un bail de biens appartenant au patrimoine privé ou public de l'État ou des unités administratives territoriales;
- les activités économiques auxquelles participent les entités juridiques mentionnées précédemment à moins de 50 p. 100 du capital;
- le manquement aux obligations financières envers l'État, les unités administratives territoriales ou les institutions publiques.

La Cour des comptes a l'autorité exclusive de contrôler l'exécution du budget de la Chambre des députés, du Sénat, du Président et du gouvernement. L'exécution du budget de la Cour des comptes est approuvée par le Parlement. La Cour des comptes effectue à la fois les contrôles préventifs et postérieurs.

## Pouvoir de faire rapport

La Cour des comptes prépare un rapport annuel public qui est présenté au Parlement dans les six mois suivant la réception des comptes des entités qui doivent préparer et transmettre leurs comptes à la Cour.

Le rapport annuel public comprend les éléments suivants :

- l'opinion de la Cour des comptes sur les comptes de crédit budgétaire;
- les constatations résultant des contrôles (1) ordonnés par la Chambre des députés ou le Sénat ou (2) exécutés au sein des

entreprises publiques indépendantes ou des entreprises commerciales dont l'État détient l'ensemble ou la majorité du capital, et des autres entités relevant de l'autorité de la Cour;

- les violations de la loi décelées et les mesures prises envers les responsables;
- tout autre aspect que la Cour juge nécessaire.

La Cour des comptes peut présenter au Parlement ou aux fonctionnaires intéressés des unités administratives territoriales (par l'entremise de la Chambre des comptes de comté) les rapports qu'elle juge nécessaires dans les domaines où elle a compétence.

À partir des constatations de ses contrôles, la Cour des comptes a également le droit de décider :

- de suspendre l'application de mesures ne respectant pas les règlements juridiques dans les domaines financier, comptable et fiscal;
- de suspendre le budget ou les fonds spéciaux, en présence d'utilisation illégale ou inefficace;
- de prendre des mesures pour corriger les irrégularités dans les activités financières et comptables contrôlées, et corriger les bilans, les comptes de profits et pertes, et les comptes d'affectation.

## Aspects importants dans le futur

La Cour des comptes devra se pencher sur les aspects suivants dans le futur :

- une nouvelle loi sur l'organisation et le fonctionnement des contrôles de rendement, ainsi que les normes qui en régissent l'exécution;
- le processus de privatisation qui a lieu en Roumanie et, par conséquent, les tâches de la Cour des comptes à l'égard de ce processus;
- la nécessité d'avoir une formation plus structurée;
- l'amélioration des réseaux informatiques.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec le Président de la Cour des comptes, av. Tolstoy 22-24, Bucarest I, Roumanie, Téléphone : (40-3-59-42) ou télécopieur (40-31-11-371). ■

---

# Publications à signaler

---

L'Institut international des sciences administratives (IISA) a publié récemment la *Gouvernance : concepts institutionnels et mécanismes*. Sous la direction de John Corkery, l'ouvrage présente les travaux de quelque 20 participants qui ont pris part à une série d'ateliers de l'IISA. L'ouvrage est divisé en deux sections : la première traite du concept de la gouvernance sur un plan général. Le concept est interprété sur plusieurs niveaux et selon un contexte général politique, économique, social ou culturel. La deuxième partie s'attache à une analyse du concept plus singulière, au niveau national ou sous-national. Pour obtenir la publication, en anglais ou en français, communiquer avec **IISA/IIAS, 1, rue Defacqz-bte 11-B-1000 Bruxelles, Belgique (36 \$ US)** (téléc. : ++32/2-537.97.02), courriel : **poupart@iiasisa.be**; [www.iiasisa.be](http://www.iiasisa.be).

\*\*\*\*\*

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a publié son *Rapport mondial sur le développement humain 1999* qui porte sur l'effet de la mondialisation dans un monde où l'inégalité augmente. La mondialisation, selon le Rapport, ressortit davantage aux flux monétaires et aux flux de biens. Elle concerne l'interdépendance croissante des habitants de la terre attribuable à la réduction de l'espace et du temps et à la disparition des frontières. Le Rapport préconise une révision du concept de la gouvernance pour le XXI<sup>e</sup> siècle et recommande diverses réformes à l'échelle mondiale, régionale, nationale et locale. Pour obtenir le Rapport, au coût de 19,95 \$ US, communiquer avec l'éditeur, **Oxford University Press, 2001 Evans Road, Cary, North Carolina 27513, USA**.

\*\*\*\*\*

Les lecteurs de *La Revue* voudront sûrement lire le numéro de septembre 1999 de la *Revista Espanola De Control Externo*. Ce numéro présente plusieurs articles sur le rôle des contrôleurs externes dans la lutte contre la corruption et dans l'examen du financement des partis politiques. Les articles rédigés en espagnol sont accompagnés de résumés en anglais à la fin. Pour plus d'information ou pour s'abonner, écrire à la **Revista Espanola De Control Externo, Tribunal de Cuentas, Fuencarral, 81, 28004 Madrid, Espagne** (Tél. : ++91-447-87-01 — poste 576y128; téléc. : ++91-446-41-31).

\*\*\*\*\*

En mai 2000, le General Accounting Office (GAO) des États-Unis a publié *Information Technology Investment Management*

(GAO/AIMD-10.1.23), *a framework for assessing and improving process maturity*. Le budget et le calendrier des projets fédéraux de technologie de l'information sont souvent dépassés et ceux-ci contribuent pour une faible part aux résultats liés à la mission. Le cadre de gestion des investissements en technologie de l'information contient les processus essentiels au succès des investissements en TI et structure ces processus par ordre croissant de compétences. Pour obtenir ce cadre sans frais, en anglais, s'adresser au **U. S. General Accounting Office, Office of International Liaison-Room 7806, 441 G Street, NW, Washington, DC 20548, USA** (Tél. : ++202-512-4707; téléc. : ++202-512-4021; [www.gao.gov](http://www.gao.gov); courriel : [oil@gao.gov](mailto:oil@gao.gov)).

\*\*\*\*\*

**Sites Web intéressants :** Les publications suivantes qui se trouvent sur plusieurs sites Web pourraient intéresser les lecteurs de *La Revue* qui ont accès à Internet. Le site Web de l'OCDE, <[www.oecd.org/puma/online.htm](http://www.oecd.org/puma/online.htm)> présente des études de cas par pays qui illustrent l'expérience des pays de l'OCDE quant à diverses formes de contrats de rendement. Le site est parrainé par le Service de la gestion publique (PUMA).

\*\*\*\*\*

Le Journal Probity-Revista Probidad, qui est un grand journal latino-américain sur les questions qui touchent la corruption, a lancé un nouveau site Web à <[www.probidad.org.sv](http://www.probidad.org.sv)>. Chaque numéro du journal est accessible sur le Web et le numéro actuel est consacré exclusivement au journalisme d'enquête et à la corruption. La publication présente aussi de l'information d'intérêt régional et les événements régionaux de lutte contre la corruption, des communiqués et des liens avec d'autres sites Web.

Les lecteurs qui sont membres de la Fondation canadienne pour la vérification intégrée (FCVI-CCAF inc.) peuvent avoir accès aux actes de la conférence sur « La publication de l'information sur la performance. Création des conditions gagnantes », qui s'est tenue plus tôt en mars, à Vancouver, en Colombie-Britannique. Les actes sont résumés sur le site Web de la Fondation à <[www.ccaf-fcvi.com/french/subscribersmembers/index.html](http://www.ccaf-fcvi.com/french/subscribersmembers/index.html)>. Les autres personnes peuvent obtenir les actes et de plus amples informations en communiquant avec la **CCAF/FCVI inc., 55, rue Murray, pièce 210, Ottawa (Ontario) K1N 5M3** ou par courriel à [infor@ccaf-fcvi.com](mailto:infor@ccaf-fcvi.com). ■

---

# Dans le cadre de l'INTOSAI

---

## 47<sup>e</sup> réunion du Comité directeur à Séoul

À la suite des réunions préparatoires tenues le 22 mai, les membres du Comité directeur de l'INTOSAI se sont réunis pour leur 47<sup>e</sup> réunion du 23 au 25 mai, à Séoul, en Corée. Ont participé les membres du Comité de l'Allemagne, d'Antigua-et-Barbuda, de l'Arabie saoudite, de l'Autriche, du Brésil, du Cameroun, du Canada, de la Corée, de l'Égypte, des États-Unis, de l'Inde, du Maroc, de la Norvège, du Pérou, du Portugal, des Tonga et de l'Uruguay. Les présidents des commissions, qui participaient à titre d'observateurs, représentaient la France, la Hongrie, le Mexique, les Pays-Bas, la Suède et le Royaume-Uni.

## Rapports en prévision du XVII<sup>e</sup> INCOSAI

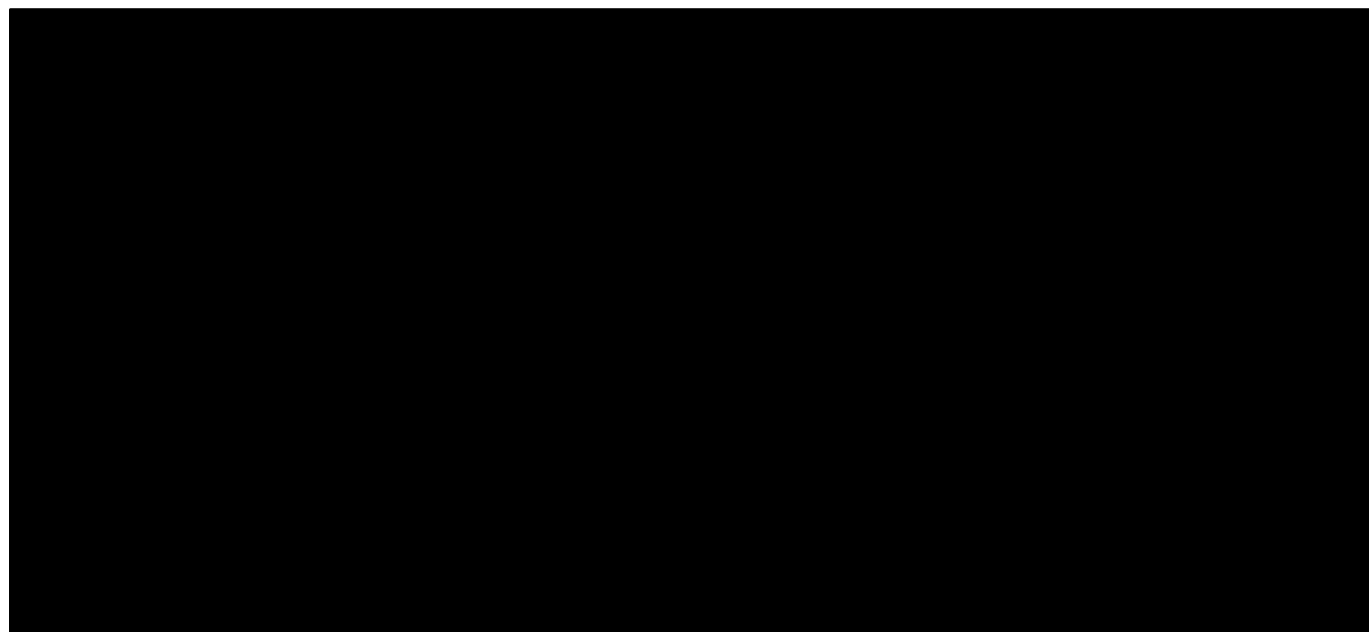
En sa qualité de président de l'INTOSAI, M. Ramirez a ouvert la 47<sup>e</sup> réunion du Comité directeur. Soulignant l'excellence des préparatifs, il s'est dit persuadé que certainement que le Congrès de l'INTOSAI de 2001 serait un événement exceptionnel.

Lorsqu'il a présenté son rapport, M. Lee, président de la Commission de contrôle de la Corée et hôte du XVII<sup>e</sup> INCOSAI, a donné plus de précisions sur les préparatifs du Congrès qui se tiendra à Séoul, du 21 au 27 octobre 2001. La construction du Palais des congrès et des expositions de Séoul (COEX) sera bientôt terminée et offrira des installations à la fine pointe des technologies pour la tenue du programme du Congrès et des réunions connexes; des arrangements ont été pris avec les hôtels situés aux environs du COEX pour que les délégués disposent d'un éventail de choix commodes pour assister au Congrès. Insistant sur l'importance des discussions et des débats au cours du Congrès, M. Lee a souligné les efforts déployés par les organisateurs pour offrir des services de traduction et d'interprétation exceptionnels et établir de nouveaux processus d'examen et de contrôle de la qualité.

Les technologies sont mises à profit pour faciliter la tenue du Congrès. Pour la réunion du Comité directeur, on a utilisé un système d'inscription électronique en ligne et une page d'accueil pour présenter de l'information à jour sur le Congrès. Des copies papier des documents thématiques ont été envoyées en février, mais les versions électroniques ont également été transmises aux ISC qui possèdent une messagerie électronique et les ISC ont la possibilité de renvoyer leurs mémoires par voie électronique.

Lorsqu'il a passé en revue le programme du Congrès et les règles de procédure, M. Lee a souligné que la formule retenue permettait : des réunions de l'IDI et des commissions et des groupes de travail (le dimanche 22 octobre), des réunions des représentants des thèmes et la 48<sup>e</sup> réunion du Comité directeur (le lundi 23 octobre); des séances plénières, des réunions thématiques et des discussions (du mardi 23 au samedi 27 octobre); des réunions des groupes de travail régionaux (le mardi 23 octobre); la 49<sup>e</sup> réunion du Comité directeur (le samedi 27 octobre), et d'autres réunions des commissions et des groupes de travail (le vendredi 26 octobre). Le thème I portera sur le contrôle des institutions internationales et supranationales par les ISC tandis que le thème II nous permettra de nous pencher sur l'apport des ISC aux réformes administratives et gouvernementales.

Plus tard au cours de la réunion du Comité, des décisions ont été prises concernant les prix Staats et Kandutsch qui seront attribués lors du XVII<sup>e</sup> INCOSAI. Les ISC de l'Inde et du Maroc et le Secrétariat général constitueront le jury de sélection du Prix Kandutsch attribué à une ISC en reconnaissance de ses réalisations et de ses contributions exceptionnelles dans le domaine du contrôle. Le Conseil de rédaction de la *Revue* (les ISC de l'Autriche, du Canada, des États-Unis, de la Tunisie et du Venezuela) choisira le récipiendaire du Prix Staats, qui sera attribué à l'auteur du meilleur article publié dans la *Revue* au cours des trois années précédant le Congrès de 2001.



À la fin de la réunion, les délégués et les observateurs se sont réunis pour la photo de groupe traditionnelle dans la salle de réunion de l'Hôtel Shilla.

## Points saillants des rapports spéciaux

Les membres du Comité directeur ont discuté de plusieurs rapports spéciaux sur un éventail de programmes et d'activités de l'INTOSAI qui sont résumés brièvement ci-dessous. Les participants, les conférenciers et les hôtes de la Conférence de mai de la Commission de contrôle interne, tenue à Budapest, posent pour cette photo officielle.

Les lecteurs désireux d'obtenir de plus amples informations ou une copie du rapport détaillé peuvent communiquer avec l'ISC qui a fait l'exposé.

Du Secrétaire général (Autriche) : des agents thématiques ont été nommés pour le XVII<sup>e</sup> INCOSAI; un séminaire ONU/INTOSAI sur le contrôle des systèmes de soins de santé par les institutions supérieures de contrôle a remporté un franc succès en mars 2000; les ISC de l'Afrique du Sud et de la Finlande ont certifié les états financiers de 1999 sans formuler d'observations; le Secrétaire général (ou son représentant) a assisté à de nombreuses réunions des groupes de travail et des commissions régionales au cours de l'année.

De la Revue internationale de vérification des comptes publics (États-Unis) : les états financiers de 1999 de la Revue ont reçu une opinion sans réserve de PriceWaterhouseCoopers, mais le rapport indique que les réserves diminuent et qu'il faut se pencher sur les coûts de production associés à l'impression de la Revue dans les cinq langues officielles; un sondage sera mené auprès de tous les membres de l'INTOSAI avant le XVII<sup>e</sup> INCOSAI pour étudier les possibilités de réduire les coûts en tirant parti des technologies ou en réduisant le nombre de langues dans lesquelles la Revue est publiée.

De l'Initiative de développement de l'INTOSAI (Canada, Norvège, Pays-Bas) : le Canada a présenté un rapport détaillé et les états financiers vérifiés des activités de l'IDI de l'exercice précédent; la Norvège a discuté du Plan stratégique des programmes de l'IDI pour 2001-2006 établi par le nouveau conseil d'administration de la Fondation de l'IDI (Canada, Norvège, Pays-Bas et Royaume-Uni, le Secrétariat général étant présent comme observateur), qui a reçu l'appui du Comité directeur; les Pays-Bas ont présenté les faits saillants des récentes réalisations du projet satellite à l'intention des ISC anglophones de l'Afrique.

Du Groupe d'étude du Manuel du Congrès (Autriche, Corée, Égypte, États-Unis (président), Uruguay) : le Groupe d'étude met l'accent sur les questions liées à la langue et au choix des thèmes dans la poursuite des travaux de préparation d'un nouveau manuel pour les hôtes des futurs congrès.

Du Groupe d'étude du Manuel des commissions (les présidents de chaque commission de l'INTOSAI y participent et l'Inde préside le Groupe d'étude) : le Groupe en est arrivé à des ententes sur la présentation des produits imprimés et des sites Web — il y aura d'autres discussions sur les aspects linguistiques et la coopération et la collaboration nécessaires pour assurer l'uniformité des produits des commissions; un Manuel révisé des commissions sera présenté au XVII<sup>e</sup> INCOSAI.

## Points saillants des rapports des commissions

Au cours de la réunion préalable à la réunion du Comité et dans leurs rapports, les commissions ont toutes invoqué la nécessité d'améliorer la communication et la collaboration entre elles et des efforts sont déployés pour assurer une meilleure coordination des activités et des produits. Cela résume les points saillants des rapports des commissions présentés au Comité directeur. Les lecteurs désireux d'obtenir plus de précisions ou une copie des rapports sont priés de communiquer avec les présidents des commissions.

Commission de contrôle (Suède) : la Commission a tenu une réunion en janvier 2000 pour lancer un projet de restructuration des normes de contrôle — un exposé-sondage sur la nouvelle présentation sera diffusé aux membres de l'INTOSAI plus tard cette année; la Commission a également entrepris un projet d'élaboration de directives consultatives sur l'application des normes.

Normes de comptabilité (États-Unis) : le projet de directives sur la préparation d'un modèle d'analyse de la direction doit être finalisé à la réunion de juin de la Commission, puis diffusé aux membres de l'INTOSAI pour qu'ils le commentent; la Commission continuera de fournir des commentaires au Comité du secteur public de la Fédération internationale des comptables qui établit des normes recommandées à l'échelle internationale sur la comptabilité dans le secteur public.

Normes de contrôle interne (Hongrie) : la Commission s'est réunie en juin et en novembre 1999; elle a tenu la Seconde Conférence internationale sur le contrôle interne à Budapest en 2000 qui a remporté un franc succès; elle prépare actuellement un résumé des délibérations de la Conférence et une brochure qui explique la responsabilité de la direction en matière de contrôle interne; elle travaille également à la révision et à l'élargissement des directives sur le contrôle interne de l'INTOSAI.

Dette publique (Mexique) : Les directives pour la planification et l'exécution des vérifications des contrôles internes de la dette publique et les directives sur la communication de la dette publique ont été publiées ou affichées sur le site Web de la Commission [www.intosaipdc.org.mx](http://www.intosaipdc.org.mx); l'expérience de la Zambie dans l'établissement d'un système de détermination, de mesure et de communication de la dette publique sert d'étude de cas; un séminaire conçu par le Banque mondiale sera donné en octobre 2000 en même temps que la prochaine réunion de la Commission.

Contrôle informatique (Inde) : lors de la réunion d'octobre 1999 tenue à Harare, la Commission a adopté une approche pour son travail et a lancé de nouveaux projets et désigné des coordonnateurs : fraude informatique — le Royaume-Uni; sécurité des communications — la Suède; vérification de la gestion de l'infrastructure TI — la Norvège; Intranets pour les ISC — Oman. Les trois prochains numéros de InfoIT seront présentés suivant un thème (formation, gouvernement, sécurité); des révisions sont apportées au site Web de la Commission; le troisième séminaire sur le contrôle de la performance des TI sera organisé l'an prochain par la Slovénie; la réunion de la Commission doit avoir lieu en novembre 2000.

Contrôle écologique (Pays-Bas) : la Commission a adopté une nouvelle approche « régionalisée » et les groupes de travail régionaux mettent de l'avant de nombreuses activités — les auteurs se sont réunis à La Haye en juin 1999; la Commission diffusera à tous les membres de l'INTOSAI un exposé-sondage portant sur des directives pour l'exécution de contrôles des activités ayant une perspective environnementale; elle prépare l'ébauche d'une étude sur le développement durable en vue de la présenter au Congrès de Séoul, en 2001 et enfin, elle prépare un livret sur les accords environnementaux internationaux qui sera étudié au XVII<sup>e</sup> INCOSAI.

Privatisation (Royaume-Uni) : Au cours de la réunion d'octobre 1999 en Pologne, le Groupe de travail a appuyé la poursuite des efforts pour faciliter les échanges d'information entre les ISC en mettant de plus en plus l'accent sur l'utilisation du site web <<http://www.nao.gov.uk/intosai/wgap/home.htm>>; une enquête sur le contrôle de la réglementation économique compilée par le Groupe de travail ainsi que des lignes directrices sur les meilleures pratiques en matière de contrôle des finances publique/privée et des concessions se trouvent sur le site web et seront diffusées aux membres de l'INTOSAI pour qu'ils les commentent; des réunions sont prévues les 18-19 septembre 2000 à Buenos Aires et les 12-13 juin 2001, en Hongrie.

Évaluation de programme (France) : Le Groupe de travail compte créer un nouveau site web pour présenter des études de cas sur l'évaluation de programme et de l'information sur diverses méthodes d'évaluation de programme; il veille à la coordination du guide de l'évaluation de programme avec les travaux des commissions et groupes de travail et tiendra une réunion plus tard cette année à Paris.

## Questions discutées

Le Comité directeur a discuté de façon approfondie de deux points, qui seront présentés au XVII<sup>e</sup> INCOSAI :

Le projet sur l'indépendance des ISC : M. Desautels a rendu compte au Comité des travaux réalisés par le Groupe de travail sur l'indépendance au cours de l'année dernière. Il a résumé les résultats de la recherche documentaire et de l'enquête menée auprès des ISC et a présenté un projet de rapport provisoire comprenant des conclusions

et des recommandations. Le Comité a discuté de façon approfondie du libellé de plusieurs recommandations et des « prochaines étapes ».

Prenant note du rapport, le Comité a constaté le bon travail exécuté par le Groupe et a félicité M. Desautels et l'équipe du Canada qui a dirigé le projet. Le Comité convient que le Groupe de travail, l'an prochain,

- intégrera au rapport définitif les conclusions de l'enquête sur l'indépendance menée auprès des membres de l'EUROSAI (avec la collaboration du Portugal);
- examinera et précisera le libellé de certaines conclusions et recommandations;
- examinera et considérera le but et les conséquences de l'établissement et du maintien officiels de communications et de relations avec des organisations extérieures;
- définira plus clairement le mandat (la raison d'être, le rôle et les rapports hiérarchiques) de tout nouveau sous-comité ou groupe de travail proposé;
- s'attachera particulièrement à garantir que les limites législatives des activités de l'INTOSAI sont respectées dans l'élaboration de toute proposition.

Le groupe de travail, dans le cadre des directives qui lui ont été données, préparera un rapport définitif qu'il présentera à la réunion du Comité directeur de l'an prochain et au XVII<sup>e</sup> INCOSAI.

**Modification à la structure du Comité directeur :** Dans le contexte des affaires courantes du Comité directeur, le secrétaire général examine le processus en place pour établir la liste des ISC qui seront mises en nomination au cours du XVII<sup>e</sup> INCOSAI pour faire partie du Comité directeur. Selon les Statuts de l'INTOSAI, l'Allemagne et les États-Unis (hôtes des congrès de 1989 et de 1992) et cinq ISC élues au Congrès de 1995 (Cameroun, Inde, Maroc, Norvège et Portugal) termineront leurs mandats au Comité. L'hôte du Congrès de 2004 siègera au Comité, et M. Ramirez, le président sortant du Comité directeur, se chargera d'établir la liste proposée des ISC proposées en vue de leur élection au XVII<sup>e</sup> INCOSAI.

Plus tard, au cours de discussions sur le même sujet, le Comité a indiqué qu'il était nécessaire d'apporter un changement aux Statuts pour que la *REVUE* et l'IDI soient représentées au Comité directeur. Les membres du Comité conviennent que tant la *REVUE* que l'IDI fournissent des services appréciés à tous les membres de l'INTOSAI et reconnaissent que les ISC qui parrainent ces activités investissent des ressources considérables pour les appuyer. Reconnaisant la valeur de la *REVUE* et des programmes de l'IDI et l'ampleur et l'incidence de leur contribution, et les investissements nécessaires pour les appuyer, le Comité estime que les ISC qui parrainent ces deux organisations devraient être représentées au Comité directeur. Cependant, il faut pour cela modifier l'article 5.2d des Statuts.

L'Inde présente une recommandation et le Comité adopte une motion convenant de présenter une recommandation au XVII<sup>e</sup> INCOSAI. La motion, appuyant la révision des Statuts,

- porterait la taille du Comité directeur à 17 membres,
- prévoirait que « les chefs des ISC responsables de la *REVUE* et de l'IDI soient mis en nomination, par résolution du Comité directeur, et élus par le Congrès pour un mandat renouvelable de six ans ».

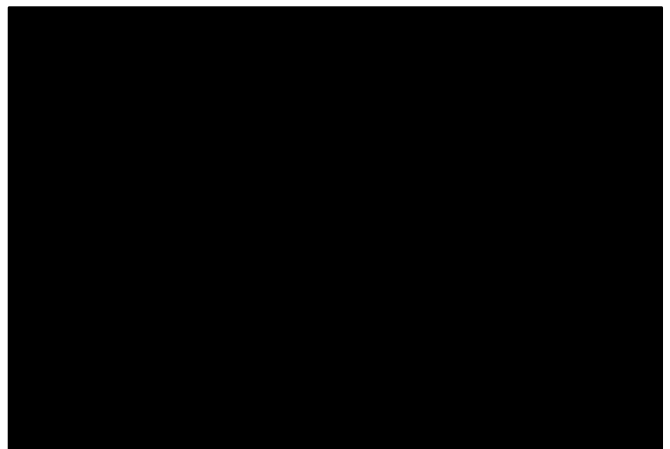
Pour apporter un tel changement aux Statuts, il faut l'approbation par une majorité des deux tiers au XVII<sup>e</sup> INCOSAI. En appuyant cette motion, le Comité directeur a convenu que celle-ci serait diffusée aux membres avant le Congrès et que le sujet serait inscrit à l'ordre du jour pour être étudié et discuté par tous les membres de l'INTOSAI.

### Digne de mention

À la clôture de la réunion, le Comité directeur et M. Ramirez ont tenu à souligner tout particulièrement le travail de M. Desautels qui termine son mandat au Canada au début de l'an prochain. Faisant

remarquer que c'était la dernière réunion du Comité directeur à laquelle M. Desautels participait — le Comité a fait une pause pour l'applaudir et le remercier pour ses nombreuses contributions à l'INTOSAI. Le Comité a insisté particulièrement sur son leadership au sein de l'IDI et son engagement de renforcer et d'appuyer le développement des ISC dans le monde par l'IDI et le Programme canadien de stages. Il a mentionné également son travail comme Président de la Commission des normes de comptabilité de l'INTOSAI jusqu'en 1996 et l'appui qu'il a continué d'apporter aux projets de la Commission. Le Comité l'a en outre félicité pour les efforts qu'il déploie actuellement au sein du Groupe de travail spécial sur l'indépendance qui terminera son travail l'an prochain.

Au cours de la semaine, les délégués, les observateurs et les personnes qui les accompagnaient ont bénéficié de la gracieuse hospitalité du Conseil de contrôle. Des programmes spéciaux — y compris des spectacles de musique et de danse traditionnelles et des visites de lieux historiques — leur ont fourni l'occasion d'en apprendre davantage sur la culture et l'histoire de la République de Corée. À la fin de la semaine, tous étaient d'accord avec l'observation initiale de M. Ramirez, à savoir que le XVII<sup>e</sup> INCOSAI serait certainement un événement exceptionnel.



Travaillant dans la coulisse, le personnel du Conseil de contrôle se sert d'outils technologiques pour préparer des documents, coordonner la logistique et gérer les activités d'appui à la réunion.

## Le nouveau Conseil de l'IDI se réunit à Oslo

Conformément à une résolution de l'Assemblée générale lors du XVI<sup>e</sup> INCOSAI en 1998, le Secrétariat de l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI) sera transféré du Canada à la Norvège le 1<sup>er</sup> janvier 2001. Le nouvel IDI Norvège a été établi en 1999 avec la création d'un nouveau conseil d'administration et d'un secrétariat. Le Conseil de l'IDI est composé de représentants des ISC de la Norvège, du Canada, des Pays-Bas, du Royaume-Uni, et le Secrétaire général de l'INTOSAI siège au Comité à titre d'observateur.

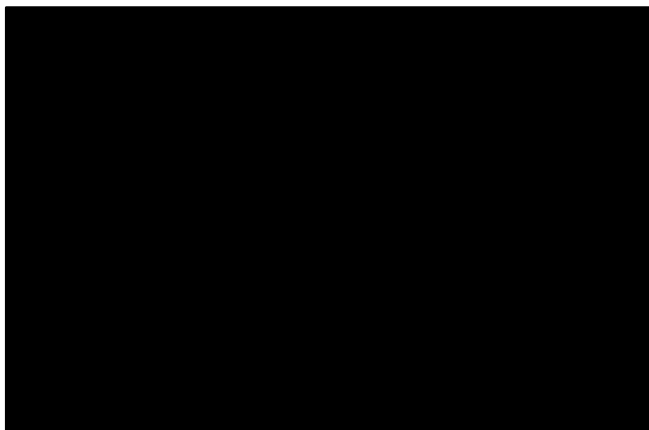
La première réunion du nouveau Conseil de l'IDI s'est tenue à Oslo le 10 mars 2000. Le nouveau plan à long terme de l'IDI pour la période 2001-2006, qui a été approuvé par le Conseil, était un des principaux points à l'ordre du jour. Les résultats d'un sondage mené auprès des membres de l'INTOSAI en 1999 pour obtenir leur point de vue sur le futur de l'IDI ont jeté les bases du nouveau plan.

Le nouveau plan à long terme visera à consolider les résultats du Programme actuel de formation régional à long terme de l'IDI, lancé en 1996, pour renforcer la capacité de formation des régions de l'INTOSAI par l'établissement d'une infrastructure de formation

durable. Un élément clé de cette infrastructure est les spécialistes de la formation certifiés par l'IDI, qui sont en mesure d'offrir des ateliers locaux et régionaux aux ISC membres. L'IDI donnera un appui soutenu aux comités de formation régionaux et vise à élargir le programme d'échange d'information. Elle étudiera aussi la possibilité d'établir des programmes de formation à distance.

Le plan à long terme a été préparé par le nouveau Secrétariat de l'IDI en Norvège, dont le directeur général est Magnus Borge, et qui est composé au départ de quatre membres. Le nouveau Secrétariat de l'IDI partage les locaux du Bureau du vérificateur général de la Norvège, à Oslo. Les principales tâches du nouveau Secrétariat en 2000 sont de se familiariser avec les activités de l'IDI et de prévoir les futurs programmes et activités.

Pour obtenir plus d'information, communiquer avec le Secrétariat de l'IDI, au soin du Bureau du vérificateur général de la Norvège, Riksrevisjonen, Pilestredet 42, Postboks 8130 Dep, 0032 Oslo, Norvège, courriel : <riksrevisjonen@riksrevisjonen.no>.



Les participants à la réunion du Conseil d'administration de l'IDI en Norvège. Assis, de gauche à droite, M. Kellner, directeur général, Cour des comptes de l'Autriche/INTOSAI; M. Desautels, Canada; M. Mørk-Eidem, Norvège; M. Zevenbergen, Pays-Bas; M<sup>me</sup> Mawhood, Royaume-Uni. Debout, de gauche à droite : M. Borge, Norvège; M<sup>me</sup> Kirsten Astrup; M. Per A Engeseth; M. Gaudette, Canada; M. Bedwell, Royaume-Uni; M. van Ommeren, Pays-Bas; M<sup>me</sup> Kristensen, Norvège; M. Kirkelund, Norvège; M<sup>me</sup> Østlund, Norvège; et M. Gagné, Canada.

## Relations durables grâce à l'IDI

En 1986, l'Initiative de développement de l'INTOSAI a organisé un séminaire à l'intention des ISC européennes pour présenter des expériences pratiques d'utilisation de la technologie du micro-ordinateur pour améliorer l'efficacité et l'économie des travaux de contrôle. Un an plus tard, les délégués de 14 pays se réunissaient à Copenhague, au Danemark, pour discuter de la question. Lors de cette réunion, les délégués du Canada et des États-Unis ont créé des liens qui se sont poursuivis et, en février 2000, ils ont tenu leur 8<sup>e</sup> réunion conjointe à Vancouver, en Colombie-Britannique.

L'un des délégués du GAO travaillait au bureau régional de Seattle. Seattle, en 1986, était responsable de diriger bon nombre des innovations technologiques appliquées aux travaux de vérification du GAO. Aussi, un délégué du Canada avait invité le personnel de Seattle à faire connaître au personnel du Bureau du vérificateur général du Canada (BVG) les innovations technologiques présentées à Copenhague. En janvier 1987, la première réunion conjointe avait lieu. Comme le BVG a des bureaux à Vancouver, en Colombie-Britannique, il avait été proposé que les bureaux de Vancouver et de Seattle travaillent ensemble. Leur proximité, les questions de vérification communes et l'intérêt porté aux nouvelles technologies en faisaient des collaborateurs idéaux. Depuis lors, le

BVG a tenu trois réunions à Vancouver, une à Ottawa et le GAO a tenu trois réunions à Seattle.

Des membres du personnel du BVG à Ottawa, à Winnipeg, à Edmonton et à Vancouver et des vérificateurs provinciaux de la Colombie-Britannique, et du personnel du GAO du Bureau de la gestion de l'information et des communications, et des bureaux régionaux de Seattle, de San Francisco et de Los Angeles ont participé à ces réunions. L'une des premières connexions de téléconférence hors site entre Seattle et Ottawa a eu lieu au cours de l'une des réunions de Seattle. Deux séminaires sur les technologies ont été tenus chez Microsoft et au fur et à mesure que l'intérêt s'est élargi des technologies aux domaines de vérification communs, le personnel a visité une usine de Boeing à Everett, la société Ballard Power Systems et la Capilano Fish Hatchery à Vancouver. La visite de l'usine de Boeing a fourni aussi à l'un des boursiers internationaux du GAO l'occasion d'acquérir une brève expérience sur le terrain.

Comme en attestent les discussions tenues lors de la dernière réunion, les deux groupes continuent de croire que les réunions fournissent une excellente occasion d'échanger de l'information au sujet des processus, des pratiques et des techniques de vérification qui est utile aux deux organisations. Les deux groupes s'intéressent à la gestion des éclosiers de poissons, aux pêches et à l'enlèvement éventuel de barrages ainsi qu'à la gestion des connaissances et aux vidéoconférences.

## Adresses électroniques des ISC

Afin d'appuyer la stratégie de communication de l'INTOSAI, nous publierons dans chaque numéro de la *Revue* les adresses électroniques ou Internet des ISC, des programmes de l'INTOSAI et des organismes professionnels connexes. On y trouvera également les adresses des pages d'accueil sur le Web (WWW). Les ISC sont priées d'informer la *Revue* de toute nouvelle adresse électronique. Les nouvelles adresses sont imprimées en gras.

Secrétariat général de l'INTOSAI : <intosai@rechnungshof.gv.at> et <http://www.intosai.org>

Revue internationale de la vérification des comptes publics : <chases@gao.gov>

Initiative de développement de l'INTOSAI : <IDI@oag-bvg.gc.ca>

Commission pour le contrôle informatique de l'INTOSAI : <cag@giasd101.vsnl.net.in> et <www.open.gov.uk/nao/intosai\_edp/home.htm>

Site Web en arabe : <http://www.sgsa.com/intosai\_edp>

Groupe de travail pour le contrôle écologique de l'INTOSAI : <http://www.rekenkamer/ea>

Groupe de travail pour la privatisation de l'INTOSAI : <http://www.open.gov.uk/nao/intosai/home.htm>

ASOSAI : <asosai@ca.mbn.or.jp>

EUROSAI : <euosai@tsai.es>

OLACEFS : <caso@condor.gob.pe>

SPASAI : <steveb@oag.govt.nz>

ISC de l'Afrique du Sud : <debbie@agsa.co.za> et <http://www.agsa.co.za>

**ISC de l'Albanie : <klsh@albaniaonline.net> et <http://pages.albaniaonline.net/klsh>**

ISC de l'Allemagne : <BRH\_FFM@t-online.de> et <http://www.Bundesrechnungshof.de>

ISC de l'Argentine : <agn1@interserver.com.ar>

ISC de l'Australie : <ag1@anao.gov.au> et <http://www.anao.gov.au>

ISC de Bahreïn : <audit@mofne.gov.bh>

ISC du Bangladesh : <saibd@cittechco.net>

ISC de la Belgique : <ccrel@ccrek.be> et <http://www.courdescomptes.be>

ISC des Bermudes : <auditbda@ibl.bm> et <http://www.oagbermuda.gov.bm>

ISC de la Bolivie : <cgr@ceibo.entelnet.bo>

ISC du Brésil : <sergiofa@tcu.gov.br> et <http://www.tcu.gov.br>

ISC du Canada : <desautld@oag-bvg.gc.ca> et <http://www.oag-bvg.gc.ca>

ISC du Chili : <aylwin@contraloria.cl> et <http://www.contraloria.cl>

ISC de la Chine : <cnao@public.east.cn.net>

ISC de Chypre : <cao@cytanet.com.cy>

ISC de la Colombie : <CTExterna@contraloriagen.gov.co> et <http://www.contraloriagen.gov.co>

ISC de la Corée : <koreasai@koreasai.go.kr> et <http://www.koreasai.go.kr>

ISC du Costa Rica : <inforcgr@cgr.go.cr> et <http://www.cgr.go.cr>

ISC de la Cour des comptes européenne : <euraud@eca.eu.int> et <http://www.eca.eu.int>

ISC de la Croatie : <colic@revizija.hr>, <opcal@revizija.hr> et <http://www.revizija.hr>

ISC du Danemark : <rigsrevisionen@rigsrevisionen.dk> et <http://www.rigsrevisionen.dk>

ISC des Émirats arabes unis : <saiuae@emirates.net.ae>

ISC de l'Espagne : <TRIBUNALCTA@bitmailer.net>

ISC de l'Estonie : <riigikontroll@sao.ee> et <http://www.sao.ee>

ISC des États-Unis d'Amérique : <oil@gao.gov> et <http://www.gao.gov>

ISC des Fidji : <audit@itc.gov.fj>

ISC de la Finlande : <kirjaamo@vtv.fi> et <http://www.vtv.fi>

ISC de la France : <dterroir@ccomptes.fr> et <www.ccomptes.fr>

ISC de la Georgie : <chamber@access.sanet.ge>

ISC de la Grenade : <audit@caribsurf.com>

ISC de Hong Kong : <audaes2@aud.gen.gov.hk> et <http://www.info.gov.hk/aud/>

ISC des Îles Marshall : <tonyowe@ntamar.com>

ISC de l'Inde : <cag@giasd101.vsnl.net.in>

ISC de l'Indonésie : <asosai@bpk.go.id> et <http://www.bpk.go.id>

ISC de l'Irlande : <webmaster@audgen.irlgov.ie> et <http://www.irlgov.ie/audgen>

ISC de l'Islande : <postur@rikiend.althingi.is> et <http://www.rikisend.althingi.is>

ISC d'Israël : <www.mevaker.gov.il>

ISC de l'Italie : <bmanina@tiscalinet.it>

ISC du Japon : <asosai@ca.mbn.or.jp> et <http://www.jbaudit.admix.go.jp>

ISC de la Jordanie : <audit-b@amra.nic.gov.jo>

ISC du Koweït : <aha@audit.kuwait.net>

ISC du Kirgystan : <whl@mail.elcat.kg>

ISC de la Lettonie : <http://www.lrvk.gov.lv>

ISC du Liban : <President@coa.gov.lb>

ISC de la Lituanie : <alvydas@vkontrolle.lt>

ISC du Luxembourg : <chaco@pt.lu>

ISC de la Macédoine : <usdt@nic.mpt.com.mk>

ISC de la Malaisie : <jbaudit@audit.gov.my> et <http://www.audit.gov.my>

ISC du Mali : <papa.toyo@datatech.toolnet.org>



ISC de Malte : <nao.malta@magnet.mt>

ISC de Maurice : <auditdep@bow.intnet.mu>

ISC du Mexique : <cmhasesor@mexis.com>

ISC de la Micronésie : <FSMOPA@mail.fm>

ISC du Népal : <oagnp@oagnp.mos.com.np>

ISC du Nicaragua : <continf@lbw.com.ni>

ISC de la Norvège : <riksrevisjonen@riksrevisjonen.no>

ISC de la Nouvelle-Zélande : <oag@oag.govt.nz> et  
<http://www.netlink.co.nz/%7e.oag/home.htm>

ISC d'Oman : <sages@gto.net.om>

ISC du Pakistan : <saipak@comsats.net.pk>

ISC des Palaos : <palau.public.auditor@palaunet.com>

ISC du Panama : <omarl@contraloria.gob.pa>

ISC de Papouasie-Nouvelle-Guinée : <amrita@online.net.pg>

ISC du Paraguay : <director@astcgr.una.py>

ISC des Pays-Bas : <bjz@rekenkamer.nl> et  
<http://www.rekenkamer.nl>

ISC du Pérou : <dcio0@condor.gob.pe> et  
<http://www.rcp.net.pe/CONTRALORIA>

ISC des Philippines : <catli@pacific.net.ph>

ISC de la Pologne : <http://www.nik.gov.pl>

ISC de Porto Rico : <ocpr@coqui.net>

ISC du Portugal : <dg.tcontas@mail.telepac.pt>

ISC du Qatar : <qsab@qatar.net.qa>

ISC de la République tchèque : <michael.michovsky@nku.cz>

ISC du Royaume-Uni : <international.nao.@gtnet.gov.uk> et  
<http://www.open.gov.uk/nao/home/htm>

ISC de la Russie : <sjul@gov.ru>

ISC de Sainte-Lucie : <govtaudit@candw.lc>

ISC du Salvador : <cdcr@es.com.sv>

ISC des Seychelles : <seyaudit@seychelles.net>

ISC de Singapour : <ago\_email@ago.gov.sg>

ISC de la Slovaquie : <hlavac@controll.gov.sk>

ISC de la Slovénie : <vojko.antoncic@rs-rs-si> et  
<http://www.sigov.si/racs>

ISC de la Suède : <int@rrv.se> et <http://www.rrv.se>

ISC de la Suisse : <sekretariat@efk.admin.ch>

ISC du Suriname : <http://www.parbo.com>

**ISC de la Thaïlande : <oat@vayu.mof.go.th> et <www.oag.go.th>**

ISC de Trinité-et-Tobago : <audgen@hotmail.com>

ISC de la Turquie : <saybsk3@turnet.net.tr> et  
<http://www.sayistay.gov.tr>

**ISC de l'Ukraine : <rp@core.ac-rada.gov.ua> et  
<www.ac-rada.gov.ua>**

ISC de l'Uruguay : <tribinc@adinet.com.uy> et  
<http://www.tcr.gub.uy>

ISC du Venezuela : <crojas@cgr.gov.ve> et <http://www.cgr.gov.ve>

ISC du Yémen : <coca@y.net.ye>

CCAF-FCVI Inc. : <http://www.ccaf-fcvi.com>

Institute of Internal Auditors : <iia@theiia.org> et  
<http://www.theiia.org>

Consortium international pour la gestion des comptes publics :  
<http://financenet.gov/icgfm.htm>

International Federation of Accountants : <http://www.ifac.org>

# Calendrier des événements de l'INTOSAI en 2000-2001

## Juillet

---

## Août

---

## Septembre

---

*Réunion du Groupe de travail pour la  
privatisation  
Buenos Aires, Argentine  
18-19 septembre*

## Octobre

---

*8<sup>e</sup> Assemblée de l'ASOSAI  
Chiang Mai, Thaïlande  
10-14 octobre*

## Novembre

---

*Congrès de la CAROSAI  
Basseterre, St. Kitts  
19-25 novembre*

*Commission pour le contrôle  
informatique de l'INTOSAI  
New Delhi, Inde  
20-21 novembre*

## Décembre

---

## 2001

## Janvier

---

## Février

---

## Mars

---

## Avril

---

## Mai

---

## Juin

---

*N.D.L.R. : Ce calendrier est publié à l'appui de la stratégie de communication de l'INTOSAI et comme moyen d'aider les membres de l'INTOSAI à planifier et à coordonner leurs engagements. Figureont dans cette section régulière de la Revue les événements intéressants l'ensemble des membres de l'INTOSAI et les événements régionaux tels que les congrès, les assemblées générales et les réunions des comités directeurs. En raison de l'espace restreint, les nombreux cours de formation et autres réunions professionnelles offertes par les régions ne peuvent être inclus. Pour plus de renseignements, s'adresser au secrétaire général de chaque groupe de travail régional.*